

Embargo jusqu'à 10 h 15



Communiqué de presse

Mardi 28 janvier 2020

Revenir dans le peloton de tête grâce à une politique économique clairvoyante

L'économie rejette l'initiative de résiliation des accords bilatéraux et attend la signature de l'accord-cadre

economiesuisse rejette fermement l'initiative de résiliation des accords bilatéraux qui sera soumise au vote en mai, de même que l'initiative extrême «Entreprises responsables». À l'occasion de sa conférence de presse annuelle à Berne, la faïtière a insisté pour que le Conseil fédéral signe l'accord-cadre cette année encore. Elle attend également, de la part de la politique, des actions concrètes pour renforcer la place économique suisse. Il s'agit par exemple de mesures basées sur le marché et coordonnées au niveau international pour atteindre les objectifs climatiques de Paris, le développement du réseau mobile 5G et l'introduction d'une identité électronique.

La compétitivité de la Suisse est mise sous pression. Il est dès lors périlleux de prendre du retard pour concrétiser les réformes, comme cela s'est produit durant la législature précédente. «Une diminution de la compétitivité aura tôt ou tard des conséquences sur notre prospérité», a déclaré Heinz Karrer, président d'economiesuisse, lors de la conférence de presse annuelle de la faïtière de l'économie qui s'est tenue aujourd'hui à Berne. «Si nous voulons continuer de jouer un rôle de pionnier – que ce soit dans la recherche, le développement durable, la protection du climat ou la numérisation – la première chose à faire est de renforcer à nouveau notre compétitivité», a-t-il expliqué. Dans la publication «Boussole 2023 – Marquer des points pour notre pays avec une bonne politique économique!», présentée aujourd'hui, economiesuisse montre en détail quelles mesures sont nécessaires pour renforcer la compétitivité pendant la législature en cours et à quels projets il convient de s'attaquer avec détermination.

Le fait que l'accord-cadre soit dans l'impasse depuis des mois crée par exemple une grande incertitude pour les entreprises. La technologie médicale est le premier secteur industriel en Suisse à ressentir les conséquences négatives de l'incertitude juridique actuelle. Si l'accord sur la reconnaissance mutuelle en matière d'évaluation de la conformité (ARM) n'est pas actualisé d'ici à la fin mai 2020, la branche perdra son accès privilégié au marché intérieur de l'UE à partir de cette date. Les entreprises sont déjà contraintes de prendre des décisions stratégiques qui vont à l'encontre des intérêts de la recherche et de l'emploi en Suisse. Les premières délocalisations à l'étranger ont déjà été annoncées. L'érosion de la voie bilatérale a déjà commencé.

La fin abrupte de la voie bilatérale: telle serait la conséquence d'une acceptation de l'initiative de résiliation des accords bilatéraux lors de la votation du 17 mai. D'un point de vue économique, il s'agit donc du vote le plus important de cette année. «L'initiative de résiliation des accords bilatéraux sonne

le glas de la voie bilatérale empruntée par la Suisse, fondement d'une politique européenne fructueuse», a mis en garde Monika Rühl, présidente de la direction d'économiesuisse. Les auteurs de l'initiative ne proposent pas d'alternative viable aux accords bilatéraux avec l'UE. Des relations stables avec notre principal partenaire commercial sont indispensables, surtout en cette période d'incertitude mondiale. Ce n'est pas seulement l'accord sur la libre circulation des personnes qui est en jeu, mais tout le paquet des Bilatérales I. Les accords de Schengen/Dublin, qui sont étroitement liés à la libre circulation des personnes, sont également menacés. Dans la brochure «Initiative de résiliation > paralyse la Suisse et ses PME» présentée aujourd'hui, economiesuisse décrit en détail les conséquences qui en découlent pour les entreprises. Une décision de principe devra donc être prise le 17 mai, a déclaré Monika Rühl en ajoutant: «L'économie suisse est prête à mener une campagne de votation intense.»

L'initiative extrême «pour des multinationales responsables», qui est nettement rejetée par l'économie, constitue un autre défi majeur pour les entreprises suisses. Lors de la session d'hiver, une large majorité du Conseil des États a adopté un contre-projet. Celui-ci ne prévoit pas, contrairement à l'initiative, qu'une entreprise doive assumer une responsabilité même en l'absence de faute. Ce contre-projet va toutefois très loin, mais economiesuisse peut s'en accommoder. Il évite à la Suisse de faire cavalier seul et écarte une réglementation spéciale qui exposerait les entreprises suisses à des chantages et affaiblirait notre place économique sans produire les effets escomptés dans les pays concernés. En outre, le contre-projet complète les mesures facultatives par des réglementations ciblées sur la transparence générale et par une obligation de diligence stricte – mais de grande portée – en ce qui concerne le travail des enfants et les minerais issus de zones de conflits. Il permet de développer la législation en suivant les tendances observées ailleurs dans le monde et va déjà très loin en comparaison internationale. Il répond aux attentes politiques visant à ce que les fournisseurs des entreprises helvétiques en Suisse et à l'étranger respectent les principales normes internationales.

La politique climatique est également un thème important pour economiesuisse. Dans le cadre de la révision en cours de la loi sur le CO₂, des mesures basées sur le marché et coordonnées au niveau international sont requises. De fait, les objectifs ambitieux de la Suisse en matière de politique climatique pourraient également être atteints d'une manière favorable aux entreprises, a déclaré Heinz Karrer. Des instruments fondés sur le marché, en particulier des taxes d'incitation et des certificats d'émissions négociables, permettent d'internaliser les coûts externes et d'atteindre les objectifs de la politique climatique et énergétique à moindre coût pour la société et l'économie. La faïtière rejette ainsi l'étude d'impact sur le climat récemment proposée par le Conseil des États, mais aussi le fonds pour le climat et la taxe sur les billets d'avion. Elle soutient en revanche la décision de permettre à toutes les entreprises de prendre un engagement de réduction au moyen d'une convention d'objectifs.

L'économie est également favorable à la loi sur l'identification électronique (e-ID). L'e-ID permet de mettre en place un «login» reconnu par l'État, auquel la population peut faire confiance. Dès le début, l'économie suisse s'est engagée en faveur d'une base légale pour l'introduction d'une e-ID. Il est urgent d'agir, car de nombreux autres pays ont depuis longtemps mis en place un instrument comparable. La place économique suisse en sera clairement renforcée.

La Suisse fait pâle figure par rapport aux communications sans fil à large bande, où des obstacles politiques empêchent la diffusion rapide de la technologie 5G. Une infrastructure moderne de téléphonie mobile est importante pour implanter avec succès les nouvelles technologies. Elle seule permet un accès sur tout le territoire aux services numériques à haut débit, ainsi que le développement de services sur mesure, adaptés à chaque lieu et chaque usager. La 5G ne fait pas que préparer une nouvelle génération de téléphonie mobile avec des modes de transmission plus performants. Le

réseau devient globalement plus intelligent et plus flexible, ce qui est indispensable pour bénéficier de services de qualité supérieure.

Pour toute question:
Cristina Gaggini, directrice romande
Tél.: +41 78 781 82 39
Courriel: cristina.gaggini@economiesuisse.ch

Embargo jusqu'à 10 h 15



Conférence de presse annuelle 2020

Mardi 28 janvier 2020

Seul le discours prononcé fait foi.

Revenir au sommet grâce à une politique économique clairvoyante

L'accord-cadre entre la Suisse et l'Union européenne doit être signé d'ici la fin de l'année

Heinz Karrer, président d'econiessuisse

Mesdames, Messieurs,

L'économie mondiale croît modérément et le volume des échanges stagne. Alors qu'aux États-Unis, les taux de croissance restent solides, l'évolution économique en Europe est faible. L'Allemagne notamment, si importante pour les industries d'exportation suisses, connaît une croissance quasi nulle. La situation est encore plus morose en Italie, où l'économie stagne. L'industrie exportatrice suisse souffre de l'actuel climat d'investissement, marqué par l'incertitude due à l'évolution internationale. Concrètement, le secteur des machines, des équipements électriques et des métaux, très actif sur le marché des biens d'investissement, est confronté à un recul marqué de la demande. L'industrie textile vit également des temps difficiles. Il y a cependant aussi des évolutions réjouissantes. Les secteurs horloger, de la technologie médicale ainsi que chimique et pharmaceutique maintiennent leur rythme de croissance. Les exportations de services sont également très hétérogènes. Le tourisme et les assurances connaissent une évolution positive tandis que pour les banques, 2019 restera dans les annales comme une année difficile, notamment à cause des intérêts négatifs.

Pour 2020, nous tablons sur une croissance réelle du produit intérieur brut de 1,2 %, contre 0,9 % l'année dernière. Les grandes manifestations sportives comme le championnat d'Europe de football ou les Jeux olympiques d'été occultent toutefois le fait qu'en 2020, la croissance sera à vrai dire plus faible qu'en 2019. En raison de la fragilité du développement économique, la croissance de l'emploi ralentit et en 2020, le chômage risque d'atteindre 2,5 % en moyenne annuelle. Un nombre croissant d'entreprises exportatrices auront recours au chômage partiel. Dès lors, il est d'autant plus important de revigorer notre place économique.

La **compétitivité** de la Suisse est sous pression. Plusieurs comparaisons internationales le montrent. Un blocage des réformes comme celui qui a marqué la législature passée est dangereux pour la place économique suisse. L'érosion de la compétitivité aura, tôt ou tard, des conséquences sur notre prospérité. Pour conserver notre rôle de pionniers – dans la recherche, le développement durable,

l'action climatique ou la numérisation – nous devons tout d'abord renforcer la compétitivité. Notre nouvelle publication « Boussole 2023 – Marquer des points pour notre pays avec une bonne politique économique » montre les pistes à suivre pour y parvenir durant cette législature. Permettez-moi d'esquisser les défis majeurs de la politique économique.

Par rapport à la politique européenne, la Suisse est à la croisée des chemins. Ainsi, les accords bilatéraux I avec l'UE seront mis à l'épreuve le 17 mai, lors de la votation sur l'**initiative de résiliation des accords bilatéraux**. Monika Rühl vous présentera en détail les conséquences néfastes d'un oui à l'initiative. L'**accord-cadre**, qui est l'autre sujet controversé de la politique européenne, est au point mort depuis des mois. Cela crée de l'insécurité. La première branche concernée est celle de la technologie médicale, qui subit de plein fouet l'impact négatif de l'actuelle incertitude juridique entourant l'accord-cadre. La raison est que l'**accord de reconnaissance mutuelle en matière d'évaluation de la conformité (ARM)** n'a toujours pas été actualisé. Pour l'instant, l'Union européenne reconnaît la réglementation suisse comme équivalente et les produits de fabricants suisses peuvent être exportés sans entrave vers l'UE. Cependant, un nouveau règlement européen sur les dispositifs médicaux entre en vigueur le 26 mai 2020. Sans ARM mis à jour à cette date, le secteur perdra son accès privilégié. Pour pouvoir continuer de commercialiser leurs produits dans l'espace économique européen, les fabricants suisses devront adapter leur gamme selon les exigences de pays tiers. Un changement long et coûteux qui pousse les entreprises à prendre, aujourd'hui déjà, des décisions stratégiques allant à l'encontre des intérêts de la recherche et de l'emploi en Suisse. Des délocalisations d'emplois à l'étranger ont déjà été communiquées. Avec un taux d'exportation de plus de 70 %, une contribution de 13,5 % à la balance commerciale positive de la Suisse, plus de 58 500 postes et le plus grand nombre de brevets par habitant dans toute l'Europe, la technologie médicale est d'une grande importance économique. Il est douloureux de voir à quel point les effets de l'incertitude juridique ont, en Suisse, affaibli la compétitivité d'un secteur économique jusqu'ici sain et innovant. L'érosion de la voie bilatérale a déjà commencé.

Les grandes incertitudes pesant sur la technologie médicale affectent aussi deux autres secteurs. On ignore actuellement sous quelle forme la Suisse pourra prendre part au programme de recherche « **Horizon Europe** ». Sa participation a certes été convenue, sur le principe, dans le cadre des accords bilatéraux I, mais les conditions doivent être renégociées pour chaque nouveau programme-cadre. Dans le domaine de la protection des données, la Suisse est sur la bonne voie avec la révision en cours de sa loi. Un **retrait de la reconnaissance de l'équivalence** par l'Union européenne, faute de progrès sur l'accord-cadre, n'est toutefois pas exclu. Nous espérons donc que le Conseil fédéral ira de l'avant avec l'accord-cadre et que celui-ci sera signé cette année encore.

L'**initiative « Entreprises responsables »** est un autre défi de taille pour les entreprises suisses. Au cours de la session d'hiver, le Conseil des États a, comme vous le savez, adopté à une large majorité un contre-projet. Celui-ci n'introduit pas, pour les entreprises, une responsabilité indépendante de toute faute pour le comportement de tiers. economiesuisse peut s'accommoder de la solution du Conseil des États, même si elle va très loin. Elle a le mérite d'éviter une solution suisse unique au monde, solution qui exposerait les entreprises suisses à des chantages au procès et affaiblirait notre place économique sans produire les effets escomptés dans les pays concernés. Les mesures facultatives sont en outre complétées par des réglementations ciblées sur la transparence, mais aussi une obligation de diligence efficace et étendue en ce qui concerne le travail des enfants et les minerais provenant de zones de conflit. Le contre-projet permettrait de développer la législation en suivant les tendances internationales. Pour les fournisseurs nationaux et étrangers d'entreprises suisses, il introduit une obligation – voulue par la politique – de respecter les standards internationaux fondamentaux. En comparaison internationale, ce texte va très loin et n'est pas une « solution allégée », contrairement à ce que prétendent les auteurs de l'initiative. Au contraire, c'est une proposition dont la Suisse peut être

fière en comparaison internationale. La qualité d'une solution est déterminée non pas par l'instrument d'exécution, mais par l'étendue de l'obligation de diligence contraignante. Il serait faux de penser que ce concept fait abstraction de la responsabilité. Une responsabilité existe déjà, également pour les multinationales. Les entreprises suisses sont justiciables de leurs actions et il arrive qu'elles soient condamnées. Mais ce que veut le contre-projet du Conseil national, proche de l'initiative, est une modification des règles de responsabilité en remplaçant la « responsabilité pour faute », en vigueur aujourd'hui et partout à l'étranger, par une responsabilité indépendante de toute faute (responsabilité causale) pour les filiales. L'initiative irait encore plus loin et s'appliquerait même aux tiers contrôlés. Nous nous opposons en particulier à ce mécanisme de mise en œuvre fondé sur des dispositions en matière de responsabilité dangereuses, parce qu'il crée une réglementation suisse particulière et n'est pas aligné sur l'évolution internationale. L'impact négatif d'une telle solution serait énorme et rendrait les entreprises suisses vulnérables au chantage comme jamais auparavant. En revanche, le contre-projet du Conseil des États est efficace même sans introduire de responsabilité causale. Avec son concept, la Suisse adopte trois réglementations parmi les plus modernes et les plus ambitieuses en matière d'« obligation de rendre des comptes » ainsi qu'une obligation de diligence exhaustive quant au travail des enfants et aux minerais provenant de zones de conflit. Toute atteinte au devoir de diligence et à l'obligation connexe de rendre des comptes peut être passible de sanctions pénales et sans doute aussi civiles.

Au cours de la session de printemps, le nouveau Conseil national se penchera sur la **révision totale de la loi sur le CO₂** après 2020. Les ambitieux objectifs climatiques de la Suisse peuvent aussi être atteints par des mesures basées sur l'économie de marché et favorables à l'économie. Pour réaliser les objectifs de l'accord de Paris, l'action climatique doit être axée sur le marché et coordonnée à l'échelle internationale. Les outils économiques – surtout les taxes d'incitation et les réductions d'émissions négociables – permettent de tenir compte des coûts externes et d'atteindre les objectifs de politique climatique et énergétique en grevant le moins possible la société et l'économie. À l'avenir, la Suisse devrait donc renforcer son engagement en faveur de solutions globales, intensifier les travaux à cet égard et augmenter la pression sur la communauté internationale. Voici nos recommandations par rapport à la révision en cours de la loi :

- La nouvelle étude d'impact sur le climat, introduite par le Conseil des États, doit être clairement rejetée. Elle provoquerait une grande insécurité juridique et une hausse massive des coûts en Suisse, pour la construction, l'aménagement et l'exploitation de routes, d'entreprises industrielles importantes, d'aéroports et d'autres installations et infrastructures. Vouloir imposer la neutralité climatique par la bande, avec le risque d'une taxe de 320 francs par tonne de CO₂, serait non seulement malhonnête, mais nuirait aussi gravement et durablement à la place économique suisse. L'exploitation d'infrastructures importantes deviendrait coûteuse et incertaine.
- Le seuil d'entrée pour conclure une convention d'objectifs visant à réduire les émissions doit être supprimé. Toutes les entreprises devraient pouvoir participer à un programme d'efficacité énergétique. Pour elles, améliorer l'efficacité énergétique par des mesures rentables combine idéalement une action pour le climat et une augmentation de la valeur ajoutée.
- Nous sommes fermement opposés à une taxe sur les billets d'avion. Elle est inefficace en termes de politique climatique et nuit à la place économique suisse. De meilleures solutions ont déjà été trouvées avec la participation au système européen d'échange de quotas d'émission et le prochain accord mondial Corsia. Concernant les modalités d'une taxe éventuelle, nous souhaitons relever les points suivants. Si elle devait être introduite, alors elle devrait éviter des charges excessives pour les entreprises suisses de transport aérien ainsi que des incitations inopportunes. Il importe de garantir le hub de Zurich et les liaisons directes depuis tous les aéroports, qui assurent le raccordement de la Suisse au monde.

- Nous rejetons le fonds pour le climat proposé. Son caractère illimité nous inquiète, tout comme l'affectation des « pénalités » au financement de mesures climatiques. En revanche, nous soutenons la prolongation du programme Bâtiments jusqu'en 2030, qui ne nécessite pas la création d'un fonds. Les sanctions dans le domaine des transports devraient continuer d'alimenter le fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération, toutes les autres recettes des indemnités (amendes) devraient aller dans le budget général.
- Enfin, nous recommandons de ne pas augmenter davantage la taxe sur le CO₂, dont le montant actuel est fixé à 96 francs par tonne et le plafond à 120 francs par tonne. La Suisse applique de fait la taxe CO₂ la plus élevée au monde. En plus, elle internalise déjà les coûts externes et assure la vérité des coûts. Une augmentation entraînerait de nouvelles délocalisations de l'industrie à l'étranger, ce qui nuirait à notre place économique et ne profiterait pas au climat.

Enfin, nous voterons probablement cette année encore sur la loi sur l'identification électronique (e-ID). L'e-ID crée la base pour une identification (*login*) reconnue par l'État à laquelle la population peut faire confiance. Le projet met en place un niveau de protection des données très élevé. Une autorité de surveillance indépendante s'occupera de surcroît des questions autour de la protection des données. Cela permettra de nombreuses nouvelles applications et déchargera autant les consommateurs, les autorités que les entreprises. La place économique suisse s'en trouvera clairement renforcée. Dès le début, l'économie suisse s'est engagée en faveur d'une base légale pour l'introduction d'une e-ID. Il est urgent d'agir, car de nombreux autres pays ont depuis longtemps mis en œuvre des instruments comparables. Le Parlement a présenté une solution ciblée, comblant des lacunes par rapport à d'autres pays. Nous sommes confiants dans le fait que les citoyens veulent créer la base juridique d'une e-ID certifiée par l'État.

La compétitivité numérique de la Suisse est bonne, mais pas assez, comme le révèle une récente comparaison de pays établie par l'IMD Lausanne. La Suisse occupe actuellement le 5^e rang. Notre pays excelle surtout dans le premier domaine de l'étude, les connaissances. La Suisse attire des talents du monde entier, l'expérience internationale est grande, l'investissement dans la recherche élevé et beaucoup de personnes travaillent dans des métiers scientifiques et techniques. Dans le deuxième domaine, la technologie, la Suisse réussit moins bien. Elle fait même mauvaise figure pour les solutions sans fil (*wireless*) à large bande, où des obstacles politiques empêchent la diffusion rapide de la technologie 5G. Une infrastructure moderne de téléphonie mobile est importante pour implanter avec succès les nouvelles technologies. Elle seule permet un accès national aux services numériques, à haut débit et à tout endroit, ainsi que le développement de services sur mesure pour chaque lieu et chaque usager. La 5G ne fait pas que préparer une nouvelle génération de téléphonie mobile avec des modes de transmission plus performants. Le réseau devient globalement plus intelligent et plus flexible, ce qui est indispensable pour bénéficier de services de qualité supérieure.

Jusqu'en 2030, la 5G permettra la création de 137 000 emplois environ et une augmentation annuelle de la production pouvant aller jusqu'à 42,4 milliards de francs, selon une étude récente de l'Association suisse d'utilisateurs de télécommunications (asut). On s'attend également à des impulsions majeures dans les domaines de la mobilité et de l'énergie entre autres.

J'en arrive à la conclusion. Au cours des mois et années à venir, le nouveau Parlement et le corps électoral auront de nombreuses occasions de marquer des points avec une politique économique clairvoyante et de revigorer la place économique suisse. L'objectif est de revenir dans le trio de tête des nations les plus compétitives au monde. Pour le bien de notre pays et de sa population.

Conférence de presse annuelle d'économiesuisse

Mardi 28 janvier 2020

Le discours prononcé fait foi.

L'initiative contre les accords bilatéraux paralyse notre pays et nuit en particulier aux PME suisses

Monika Rühl, présidente de la direction

Mesdames et Messieurs,

Une votation populaire dont l'enjeu va bien au-delà d'un simple oui ou non à une initiative aura lieu le 17 mai prochain. Il s'agira de se prononcer sur la direction à prendre, et la portée de cette décision ne doit en aucun cas être sous-estimée. L'initiative « pour une immigration modérée », appelée aussi « initiative de limitation » a un titre inoffensif et très trompeur, en totale inadéquation avec son contenu. Le mot « limitation » n'apparaît en effet nulle part dans le texte. Il est simplement mentionné à l'alinéa 1 que la Suisse doit réglementer l'immigration de manière autonome. Le cœur du problème est tout autre et n'est évoqué que dans les dispositions transitoires : le Conseil fédéral disposera d'un délai de douze mois pour négocier l'abolition de la libre circulation des personnes avec l'UE. Après ce délai, il disposera encore de 30 jours exactement pour résilier l'accord. Ces parties du texte de l'initiative sont très claires et ne laissent aucune marge de manœuvre au gouvernement suisse. C'est une des raisons pour lesquelles nous désignons ce projet par un nom plus honnête, à savoir l'initiative de résiliation des accords bilatéraux.

D'un point de vue économique, il s'agit du vote le plus important de cette année et nous prenons la situation très au sérieux. Car ce n'est pas seulement l'accord sur la libre circulation des personnes qui est en jeu, mais l'ensemble des accords bilatéraux I passés avec l'UE. Le Brexit a clairement montré que pour l'UE, la participation au marché intérieur européen est indissociable de la libre circulation des personnes. Sur ce point, les 27 autres États membres n'ont pas cédé d'un pouce vis-à-vis du Royaume-Uni au cours des trois dernières années et demie. Néanmoins, l'initiative de résiliation des accords bilatéraux nous fait miroiter que le Conseil fédéral pourrait précisément réussir cet exploit en douze mois. Avec tout le respect que je vous dois, c'est du pur bluff et les auteurs de l'initiative le savent parfaitement. En réalité, le texte de l'initiative ne laisse pas d'autre choix au Conseil fédéral que de résilier, de son propre chef, l'accord sur la libre circulation des personnes avec l'UE au plus tard en juin 2021, déclenchant ainsi la fameuse « clause guillotine ». Six mois plus tard, soit à la fin 2021, la Suisse se retrouverait sans accords bilatéraux I. Les accords de Schengen/Dublin n'en font pas partie, mais sont étroitement liés à la libre circulation des personnes. Selon le Conseil fédéral, ils sont également en danger en cas d'acceptation de l'initiative de résiliation des accords bilatéraux.

Sans ces accords, la Suisse perd son accès sur mesure au marché intérieur européen, dont elle profite depuis près de 17 ans. Et cela davantage que tout autre pays. Une étude publiée l'an dernier par la Fondation Bertelsmann l'a montré très clairement. Ses auteurs ont analysé, pour chaque région du continent, l'impact de la participation au marché intérieur sur le revenu annuel par habitant. Avec une augmentation moyenne de 2914 euros du revenu par personne et par an, la Suisse se trouve en tête du classement, et de loin. Et cette hausse se vérifie dans toutes les régions de notre pays. Zurich est le leader européen avec une augmentation de 3592 euros par habitant, suivi du Tessin à la deuxième place et du nord-ouest de la Suisse à la troisième place. La prospérité accrue découle principalement de frais commerciaux plus faibles et de leurs répercussions positives sur la productivité et les prix. En outre, le marché unique facilite les investissements des entreprises en Europe, ce qui renforce le dynamisme économique et favorise l'innovation. En tant que pays fortement axé sur l'exportation, la Suisse en a ainsi particulièrement profité au cours des 17 dernières années.

Ce bilan positif est pourtant régulièrement remis en question dans le débat sur la politique européenne. Ou alors, on suppose que ce sont surtout les grandes entreprises qui profitent des avantages déjà évoqués, tandis que de nombreuses PME pourraient se passer sans difficulté des accords bilatéraux. Je vais être claire : ce n'est pas le cas. La Suisse compte 96 000 PME orientées vers l'exportation, dont un grand nombre génèrent une valeur ajoutée en tant qu'acteurs hautement spécialisés de chaînes de valeur internationales. L'importance de ces chaînes de valeur est également évidente si l'on considère les importations : aujourd'hui, près de la moitié des marchandises importées en Suisse ne sont plus des produits finis, mais des composants de produits. Toutefois, une bonne moitié de ces produits intermédiaires importés ne restent pas en Suisse, mais sont transformés puis réexportés. Des entreprises, et donc des emplois, dans toutes les régions de notre pays sont impliquées dans ces chaînes de valeur complexes et largement ramifiées.

Pour que ces relations économiques transfrontalières fonctionnent parfaitement, nous devons conclure des accords avec nos pays voisins. C'est la seule façon d'assurer la sécurité juridique. C'est aussi la seule façon d'établir des partenariats internationaux à long terme et d'investir dans la recherche, la production et la main-d'œuvre. Chacun des accords bilatéraux joue donc un rôle important, que ce soit dans les transports terrestres ou aérien, l'agriculture, les marchés publics ou la possibilité d'embaucher de la main-d'œuvre en fonction de la demande. Dans le dossier de presse de ce jour, vous trouverez une brochure, tout juste sortie de presse, avec des exemples parlants.

Le secteur suisse des technologies médicales ressent actuellement les effets que peut avoir une résiliation de ces accords. L'actualisation en cours de l'accord bilatéral sur la suppression des obstacles techniques au commerce implique que la branche doit s'attendre à ce qu'un grand nombre de ses produits ne puissent plus être exportés sans problème vers l'Europe comme c'est le cas aujourd'hui, les prescriptions suisses et européennes n'étant plus jugées équivalentes. Une fois de plus, les PME sont particulièrement touchées car elles n'ont souvent pas de succursale à l'étranger susceptible de gérer les autorisations dans l'espace de l'UE en leur nom. La situation est similaire dans le domaine de la recherche. Juste avant Noël, le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) a publié une étude sur l'impact de la participation suisse aux programmes-cadre de recherche européens. Là aussi, il apparaît clairement que les PME seraient frappées de plein fouet en cas de disparition des accords bilatéraux avec l'UE. En effet, près de la moitié des projets de recherche européens auxquels la Suisse participe consistent en des coopérations entre des hautes écoles et des entreprises. Dans 62 % des cas, il s'agit de PME, qui ont souvent pu créer de nouveaux emplois grâce à ces projets. En outre, un projet sur dix a débouché sur la création d'une start-up.

Au vu de tous ces éléments, je trouve très audacieux de la part des auteurs de l'initiative de résiliation des accords bilatéraux de prétendre que la Suisse peut se passer, sans problème, de ces accords, d'autant plus qu'ils ne présentent aucune alternative ne serait-ce qu'à moitié plausible. Si, après le délai de douze mois prévu, l'UE n'est pas d'accord d'invalider l'accord sur la libre circulation des personnes, il restera encore exactement sept mois au Conseil fédéral pour négocier une solution de remplacement valable à la voie bilatérale. Peu importe la forme qu'elle prendrait : aucun accord d'accès au marché de cette ampleur n'a jamais été négocié en si peu de temps. Pour rappel, la négociation des accords bilatéraux I avec une Union européenne à l'époque encore beaucoup plus petite et plus homogène a nécessité sept ans, et le résultat a ensuite dû passer par nos processus de décision politiques avant de pouvoir être soumis au vote. Or, selon les auteurs de cette initiative, tout cela devrait maintenant être possible en quelques mois, alors que les prémisses sont aujourd'hui bien plus difficiles.

L'idée que nous pourrions remplacer notre principal partenaire économique, de loin, en intensifiant nos échanges commerciaux avec les États-Unis ou la Chine est tout aussi irréaliste. Depuis des années, la tendance mondiale est au protectionnisme, personne ne nous fait de cadeaux. En outre, les chaînes de valeur internationales déjà mentionnées ne peuvent pas simplement être mises sens dessus dessous. De nouveaux réseaux ne peuvent être mis en place que si la sécurité juridique est rétablie ; or l'initiative de résiliation des accords bilatéraux va justement dans le sens contraire. D'aucuns ont également affirmé qu'il suffisait à la Suisse de se référer aux règles de l'OMC pour tisser ses relations commerciales internationales. Cette option n'est pas non plus viable, car l'OMC traverse une crise existentielle et, en cas de conflit, ne nous offre malheureusement aucune garantie de pouvoir faire valoir nos intérêts face à un partenaire plus puissant.

Dans un tel contexte, la Suisse doit se demander s'il est sage de jeter simplement par-dessus bord des accords aussi importants que les Bilatérales I.

Une décision de principe devra donc être prise le 17 mai. Nous saluons le fait que les citoyennes et citoyens suisses puissent enfin dire clairement s'ils accordent davantage de poids au contrôle centralisé de l'immigration en provenance de nos voisins européens qu'aux accords bilatéraux. Contrairement à 2014, il est clair cette fois-ci qu'il faudra choisir entre l'un ou l'autre. L'économie suisse est prête au débat et à mener une campagne engagée. L'alliance « Pour une Suisse ouverte + souveraine », qui regroupe des associations et des organisations des milieux politiques, économiques, scientifiques et de la société civile, se prépare à ce vote depuis 2017. Cette alliance très large a déjà remporté deux succès, avec le vote sur l'initiative d'autodétermination en novembre 2018 et le vote sur la révision de la loi sur les armes en mai 2019. Nous sommes convaincus qu'elle réussira à nouveau à convaincre une majorité de Suissesses et de Suisses.

Boussole 2023

**→ Marquer des points
pour notre pays
avec une bonne politique
économique !**

RESPONSABLES DE PROJET



RUDOLF MINSCH

est chef économiste et responsable
Politique économique générale
et formation chez economiesuisse.

rudolf.minsch@eonomiesuisse.ch



ROGER WEHRLI

est responsable suppléant
Politique économique générale
et formation chez economiesuisse.

roger.wehrli@eonomiesuisse.ch



MICHELE SALVI

est collaborateur scientifique
Politique économique générale
et formation chez economiesuisse.

michele.salvi@eonomiesuisse.ch

Sommaire

02 La politique économique saura-t-elle rendre la Suisse pleinement concurrentielle ?

- 02 La compétitivité helvétique est à la traîne
- 03 Les caractéristiques d'une politique économique concurrentielle
- 04 Le bilan de la législature 2015–2019 laisse plutôt songeur

06 Comment prendre soin de la prospérité en Suisse ?

- 06 Les perspectives de la législature présentent un potentiel d'optimisation

08 Boussole 2023 de politique économique

- 08 Environnement économique : préserver les forces
- 11 Capital humain : prêts pour l'avenir
- 13 Marchés : le courage d'aller de l'avant avec l'ouverture des marchés
- 15 Écosystème d'innovation : créer des libertés

18 Conclusion : De retour en tête grâce à la politique économique !

→ Boussole 2023 : Marquer des points pour notre pays avec une bonne politique économique !

→ Chère lectrice, cher lecteur,

L'esprit de pionnier est inscrit dans les gènes de la Suisse moderne. On en trouve la trace dès l'industrialisation et l'ère des grands projets ferroviaires. Depuis le XX^e siècle en particulier, la Suisse et ses entreprises se veulent les championnes de l'innovation. Grâce à des conditions-cadre libérales et à l'ouverture sur l'étranger, les entreprises ont pu prospérer, s'adapter de manière optimale à leurs marchés et créer ainsi durablement des richesses.

Si, à juste titre, il va pour nous de soi aujourd'hui d'assumer un rôle de pionnier dans de nombreux domaines, il ne faut pas oublier ce qui nous vaut cette excellente position : Grâce à la compétitivité de son économie, la Suisse s'est bâti une prospérité sans précédent. Souvent, face à pareille réussite, on peut être tenté de se reposer sur ses acquis et de gérer le statu quo, sous prétexte qu'il y a plus à perdre qu'à gagner à aller de l'avant. Pourtant, dans un environnement international toujours plus dynamique, celui qui n'avance pas recule.

Le besoin de réformes qui s'est accumulé durant la législature 2015–2019 est particulièrement néfaste pour la place économique suisse. L'érosion de la compétitivité a, tôt ou tard, des effets sur notre prospérité. Si nous voulons rester aux avant-postes, que ce soit dans la recherche, le développement durable, la protection du climat ou le numérique, nous devons d'abord et surtout accroître à nouveau notre compétitivité. Dans les pages qui suivent, nous montrons ce qui est nécessaire, ce qui a manqué ces dernières années et quelles mesures courageuses doivent être prises durant la législature 2019–2023.

Nous vous souhaitons une lecture stimulante et inspirante.



HEINZ KARRER
Président
economiesuisse



MONIKA RÜHL
Présidente
de la direction

→ La politique économique saura-t-elle rendre la Suisse pleinement concurrentielle ?

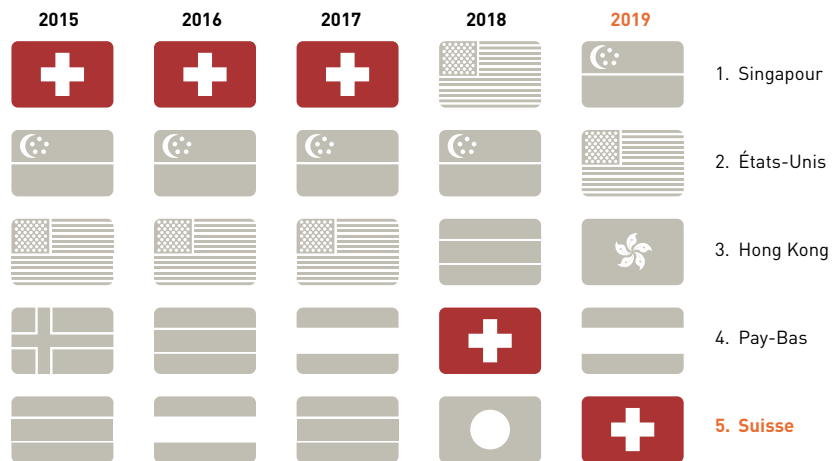
La compétitivité helvétique est à la traîne

La Suisse perd du terrain par rapport aux économies les plus compétitives.

Le recul de notre pays dans différents classements internationaux est préoccupant. Dans le Rapport sur la compétitivité mondiale publié par le Forum économique mondial (WEF), la Suisse n'occupe plus la première place depuis 2018. Pour rappel, de 2009 à 2017, elle se situait en tête des économies ayant le plus fort potentiel de croissance (cf. figure 1). L'une des principales raisons du déclassement observé est le recours à une nouvelle méthodologie, qui englobe et pondère davantage des critères «prospectifs» comme la capacité d'innovation et l'adaptabilité. Selon cette même méthode, la Suisse a encore reculé en 2019, pour tomber au 5^e rang. Le WEF n'est pas le seul à évaluer comparativement la compétitivité de notre pays. Le recul de celui-ci dans «l'indice de facilité à faire des affaires» de la Banque mondiale est encore plus brutal : Dans l'édition 2019, la Suisse n'arrive plus qu'en 38^e position, alors qu'elle occupait encore la 16^e place il y a dix ans. Le temps des discours rassurants est révolu ; nous devons admettre que la Suisse perd lentement mais sûrement de sa compétitivité.

Figure 1 :
Classement de l'indice de la compétitivité mondiale du WEF

→ La compétitivité de la Suisse continue de baisser : pendant la législature 2015–2019, nous sommes sortis du trio de tête.



Source : Rapport du WEF sur la compétitivité mondiale

La Suisse est certes encore solide, mais la tendance à la détérioration de ses indicateurs ne doit pas être prise à la légère. Nous reculons en particulier dans les domaines du dynamisme et des barrières commerciales, entre autres à cause de nombreuses complications administratives. En Suisse, créer une entreprise prend plus de temps que la moyenne par exemple. La situation est encore pire pour la réglementation du commerce transfrontalier. Dans une sous-catégorie du classement du WEF, celle de la complexité du système douanier, la Suisse se classe même bonne dernière parmi les 141 pays étudiés.

Ces différents résultats sont importants parce qu'ils ont un effet de signal

d'alarme non négligeable et pèsent sur les choix des entreprises en matière d'investissement. De nombreux gouvernements étrangers s'en sont avisés et ont pris des mesures – avec un succès remarquable, comme le montre le dernier indice. Ainsi, ces dix dernières années, les Pays-Bas, Singapour et la Corée du Sud, par exemple, ont fait de grands progrès et se partagent maintenant les premières places dans les classements. La Suisse, au contraire, risque de perdre encore des points. Face à d'autres pays qui connaissent de remarquables améliorations en matière de compétitivité et de réformes structurelles, elle ne peut pas se contenter du statu quo.

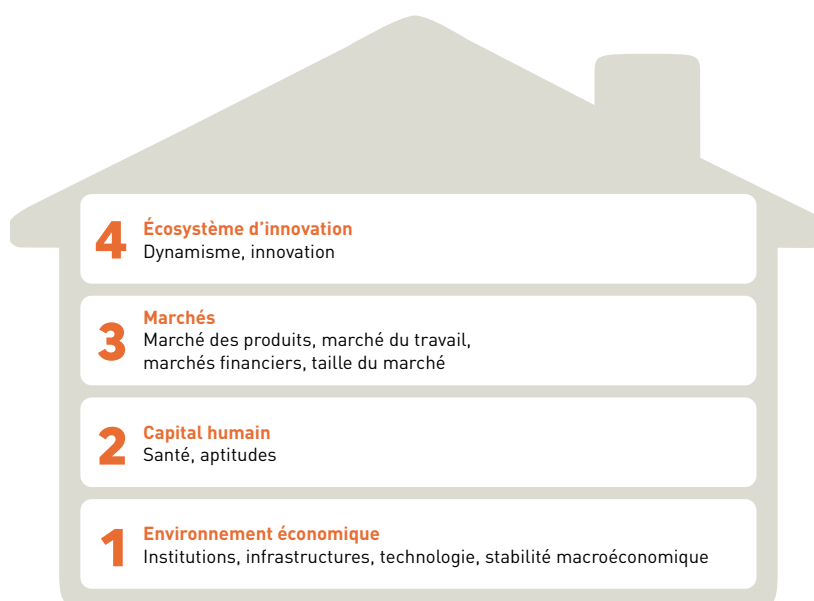
Les caractéristiques d'une politique économique concurrentielle

La compétitivité de la Suisse repose sur un environnement économique stable, un personnel bien formé, des marchés ouverts et un écosystème d'innovation performant.

Pourquoi certains pays affichent-ils une santé économique resplendissante et d'autres non ? Bien que les signes de la compétitivité d'un pays soient évidents – principalement un taux d'emploi élevé et de hauts salaires – il n'est pas facile d'en identifier les ressorts, parce que la compétitivité dépend de très nombreux facteurs. Toutefois, les études convergent et donnent de précieuses indications sur les points d'appui d'une bonne politique économique. Le WEF, par exemple, identifie douze « piliers » fondamentaux ayant un impact significatif sur la compétitivité. Ils se répartissent entre quatre domaines : environnement économique, capital humain, marchés et écosystème d'innovation (cf. figure 2).

Figure 2:
Les déterminants
de la compétitivité

→ La compétitivité d'une économie dépend de divers facteurs, qui se renforcent mutuellement.



Source : economiesuisse, sur la base des indicateurs de compétitivité du WEF

Les facteurs décisifs de la qualité du site d'implantation peuvent se décrire sur le modèle d'une maison. L'environnement économique constitue les fondations de toute économie, avec, comme condition essentielle à l'activité économique, les institutions, les infrastructures, la technologie et la stabilité économique. Les habitants sont le capital humain. Les salariés doivent être capables de participer à la vie économique et sociale et de subvenir à leurs besoins de manière autonome. Il leur faut pour cela des portes et des accès, en l'occurrence les marchés, plateformes servant à l'échange régional et international de biens, de services et de bonnes idées. Enfin, un écosystème d'innovation met en réseau tous les domaines : Il permet aux innovations et aux progrès dans tous les domaines de déployer leurs effets et d'assurer un dynamisme sain.

Le bilan de la législature 2015–2019 laisse plutôt songeur

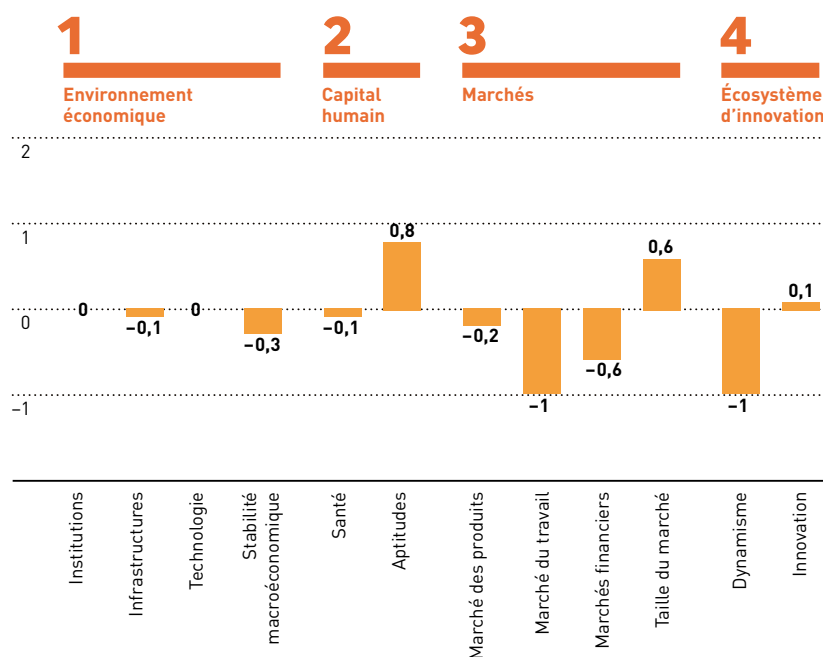
Ces quatre dernières années, la politique n'a pas réussi à améliorer la compétitivité de la Suisse, bien au contraire.

Les déterminants de la compétitivité nous fournissent un précieux instrument de mesure du succès de la politique économique suisse. Nous avons analysé plus de 100 dossiers de politique économique traités lors de la législature 2015–2019, afin de voir dans quelle mesure la politique nationale a amélioré ou détérioré la qualité de la place économique suisse (cf. encadré). Pour observer l'évolution de notre compétitivité au cours de cette dernière législature, chaque dossier a été examiné à travers le prisme des indicateurs du WEF.

Un coup d'œil rétrospectif sur la législature 2015–2019 place les observateurs devant un bilan plutôt décevant. Dans l'ensemble, l'attrait de la Suisse en tant que site d'implantation ne s'est pas amélioré. Le statu quo s'est maintenu. La figure 3 ne montre des progrès qu'aux rubriques des aptitudes et de la taille du marché, notamment grâce à la conclusion d'accords de libre-échange. Les projets d'avenir et les réformes urgentes n'ont même pas été mis en route, ou seulement sous la pression extérieure, quand ils n'ont pas coulé à mi-parcours. L'échec de la troisième réforme de l'imposition des entreprises en est un exemple, échec qui a suscité une grande incertitude dans l'économie, surtout en matière de choix d'investissement. Bien que le projet de loi sur l'AVS, approuvé entre-temps par le peuple, ait mis un terme à ce flottement, ce long retard a déjà causé des dommages en relativisant l'un des avantages les plus importants que la place économique suisse pouvait offrir aux entreprises : la sécurité juridique.

Figure 3:
Bilan de la législature
**Évolution de la qualité comparative
de la place suisse entre 2015–2019,
mesurée à d'importantes décisions
de politique économique**

→ Bilan général plutôt décevant :
la législature 2015–2019
a surtout été marquée par une
stagnation ou des reculs.



Source : elections.ch

Méthodologie du bilan de législature

Notre enquête couvre une centaine de dossiers. Pour ceux-ci, économie-suisse a examiné la manière dont le résultat final (votation populaire, décision du Parlement ou du Conseil fédéral, par exemple) affecte la qualité de la place économique suisse. Nous avons utilisé une échelle allant de +3 (fortement positif) à -3 (fortement négatif). Les dossiers pour lesquels le statu quo est confirmé – comme celui de l'initiative « monnaie pleine », rejetée par le peuple – reçoivent la note 0.

La principale conclusion à tirer de cette analyse est que la politique porte une grande part de responsabilité dans la baisse de compétitivité de notre pays. Entre 2015 et 2019, en effet, elle n'a pas réussi à mettre en place le cadre nécessaire pour rendre la Suisse plus compétitive. Le recul dans le classement du WEF est la preuve évidente du retard que prend progressivement notre pays.

→ Comment prendre soin de la prospérité en Suisse ?

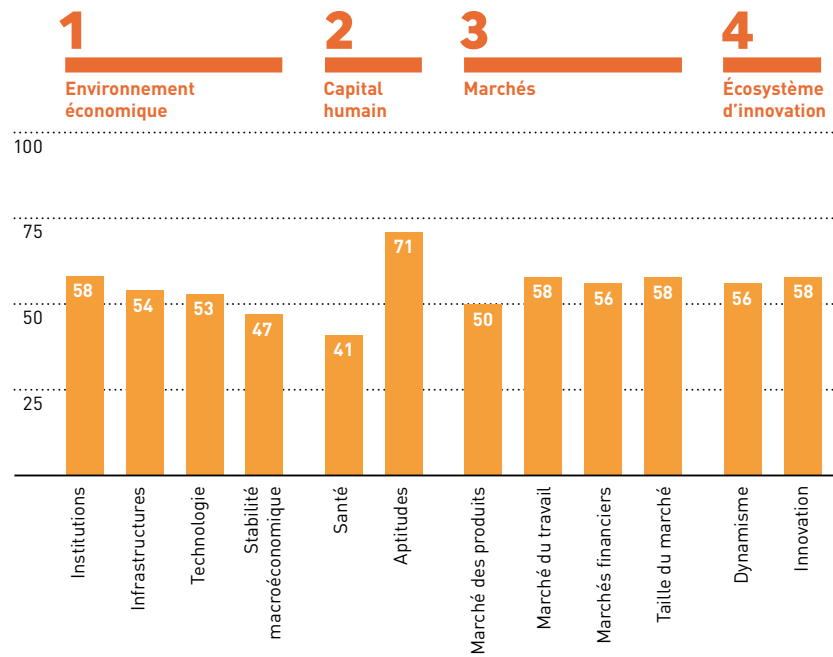
De nouvelles impulsions de politique économique sont nécessaires. Une bonne politique économique garantit les meilleures conditions-cadre possibles aux entreprises qui veulent investir et créer des emplois en Suisse. Quelle contribution concrète la politique économique peut-elle apporter à la compétitivité de la Suisse ? Comment éviter que le pays ne se fasse distancer ? Et quels sont les plus grands défis de la législature 2019–2023 ?

Les perspectives de la législature présentent un potentiel d'optimisation

Nous avons sondé les candidats aux élections fédérales 2019 au sujet des dossiers de politique économique les plus importants pour la nouvelle législature (cf. « Perspectives de la législature 2019–2023 »). Les résultats de l'enquête montrent qu'il existe encore une marge d'optimisation importante au sein du nouveau Parlement pour parvenir à une politique économique compétitive. Comme on le voit dans la figure 4, les parlementaires élus se préoccupent certes partiellement de la compétitivité, mais pas complètement. Une valeur de 100 signifierait une prise en considération pleine et entière. Les fondations sont néanmoins solides : Sur le fond, le nouveau Parlement prône des conditions-cadre favorables à l'économie, de sorte qu'aucune détérioration significative n'est à craindre à ce niveau-là. Pourtant, si elle veut accroître sa compétitivité, la Suisse doit se doter d'une politique économique efficace et durable mais aussi chercher systématiquement à améliorer ses conditions-cadre. La présente boussole 2023 de politique économique passe en revue, ci-après, les principaux leviers à actionner durant la législature 2019–2023.

Figure 4:
Perspectives de la législature
2019–2023
**Potentiel pour une politique
économique compétitive**

→ En dépit de fondations solides, il existe une importante marge d'optimisation sur de nombreuses questions de politique économique.



Source : elections.ch

Méthodologie des perspectives de la législature

Sur le portail www.elections.ch, nous avons mis à la disposition des candidats aux élections fédérales 2019 un questionnaire reprenant les 34 principaux dossiers de politique économique de la législature 2019–2023. Quelque 330 candidats, tous partis confondus, ont participé à l'enquête. Quand une réponse allait dans le sens de la compétitivité, nous avons donné 100 points. Nous avons analysé les réponses, les avons pondérées en fonction de la répartition actuelle des sièges et les avons attribuées à l'un des douze piliers de la compétitivité du WEF. Nous nous sommes fondés sur la moyenne des parts des sièges du Conseil national et du Conseil des États. Les valeurs peuvent varier entre 0 (toutes les décisions sur des dossiers importants de politique économique détériorent la compétitivité relative) et 100 (toutes les décisions sur des dossiers importants de politique économique améliorent la compétitivité relative). Les valeurs des colonnes indiquent donc le potentiel d'une politique économique compétitive et montrent dans quelle mesure le nouveau Parlement est prêt à renforcer la compétitivité de la place économique suisse.

→ Boussole 2023 de politique économique

1

Un système fédéral qui fonctionne bien est important pour l'économie – des solutions décentralisées et orientées vers le citoyen font également leurs preuves dans de nombreux domaines pour les entreprises.

Environnement économique : préserver les forces

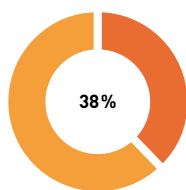
Une politique économique efficace met en place des conditions-cadre qui permettent aux entreprises de planifier des investissements à long terme dans une économie de marché viable. La Suisse s'appuie sur des bases solides : la sécurité juridique, le fédéralisme, des conditions sociales et politiques stables, une politique financière et fiscale compétitive et une politique monétaire indépendante. Ces différents facteurs sont fondamentaux pour le succès économique à long terme de notre pays. Ces facteurs de succès doivent être préservés également à l'avenir.

Fédéralisme fort

Le fédéralisme est l'une des clés du succès de la Suisse. Actuellement, les communes et les cantons établissent leur planification financière et fixent leurs taux d'imposition conformément à la Constitution et à la loi. En vertu du principe fédéral de la subsidiarité, la Confédération n'assume que les tâches que les cantons eux-mêmes ne peuvent accomplir. Les administrations peuvent ainsi travailler plus efficacement, la charge fiscale reste modérée et les décisions politiques bénéficient d'une meilleure acceptation au sein de la population. Grâce à une répartition claire des tâches et des responsabilités entre les différents niveaux de l'État, les recettes fiscales peuvent être utilisées efficacement et de manière ciblée et les doublons, les incitations inopportunes et les dépendances coûteuses peuvent être évités.

Faut-il limiter la concurrence fiscale entre les cantons ?

Approbation au Parlement



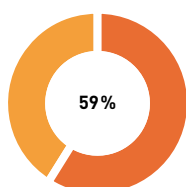
Une restriction de l'autonomie fiscale des cantons, par l'introduction de taux d'imposition cantonaux minimaux par exemple, fait actuellement l'objet de nombreuses discussions. Une harmonisation fiscale matérielle empêche cependant toute adaptation de la politique fiscale aux conditions locales et entraîne ainsi une charge fiscale plus élevée à moyen terme. Le fédéralisme fiscal est aujourd'hui profondément ancré en tant que principe central de l'État suisse ; il est complété par la péréquation fiscale de la Confédération. L'économie suisse s'engage à maintenir la concurrence fiscale entre les cantons à l'avenir également.

Seule une Banque nationale suisse indépendante peut se concentrer sur son mandat le plus important, à savoir assurer la stabilité des prix dans notre pays.

Banque nationale suisse indépendante

La crédibilité de la Banque nationale suisse (BNS) est cruciale pour une politique monétaire solide et couronnée de succès. Son indépendance politique est une condition indispensable à cette fin. La politisation de la politique monétaire pourrait avoir de graves conséquences sur la capacité d'action de la BNS et nuire durablement à sa réputation. La BNS n'est à même de mettre en œuvre ses mesures sur les marchés financiers de manière crédible que si les acteurs du marché sont convaincus qu'elle ne cèdera pas aux pressions politiques même en présence de mesures impopulaires.

Approuvez-vous la création d'un fonds souverain suisse ?
Approbation au Parlement



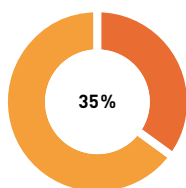
Il a souvent été proposé d'utiliser les ressources de la Banque nationale pour créer un fonds souverain qui servirait à financer différents projets. Une majorité au sein du nouveau Parlement n'est pas opposée à cette revendication. **economiesuisse rejette clairement la création d'un fonds souverain, car un tel fonds compromettrait l'indépendance de la Banque nationale suisse. Les parlementaires devraient garder à l'esprit que toute perte d'indépendance affaiblit la banque centrale et donc la Suisse, car la stabilité des prix sera tôt ou tard sacrifiée à la volonté politique.**

Des finances publiques saines sont une base essentielle pour un État fort et capable d'agir.

Finances durables

Des finances saines ne sont pas une fin en soi, mais une condition indispensable pour le succès économique de notre pays : L'endettement et la charge d'intérêts sont raisonnables, la charge fiscale est modérée et la capacité d'action de l'État est préservée. Une politique financière durable garantit également la marge de manœuvre des générations futures. Il est donc essentiel que les dépenses publiques ne croissent pas plus vite que l'économie à long terme. Avec le frein à l'endettement, la Suisse dispose d'un instrument central pour atteindre un minimum de stabilité budgétaire.

Soutenez-vous un assouplissement du frein à l'endettement ?
Approbation au Parlement



Les demandes d'ajustement du frein à l'endettement sont récurrentes : exceptions pour les investissements, ajustements au niveau du compte de compensation, utilisation des reliquats de crédit pour des dépenses plus élevées ou mesures conjoncturelles. Elles conduisent toutes à un assouplissement des règles, compliquent le système et l'exposent au moins en partie à une influence politique. C'est pourquoi **economiesuisse prône le maintien du frein à l'endettement sous sa forme actuelle et rejette tout assouplissement. Il n'est pas nécessaire de procéder à des ajustements et il n'existe d'ailleurs pas de solutions ayant prouvé leur supériorité dans la pratique.**

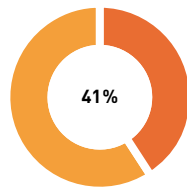
La poursuite du développement des infrastructures en fonction de la demande exige du temps, de l'espace et de l'argent – et davantage de concurrence ainsi qu'une orientation plus marquée sur le marché.

Des infrastructures performantes

Que ce soit dans les transports, l'énergie ou les télécommunications, la Suisse a besoin d'infrastructures de qualité élevée qui soutiennent l'évolution économique du pays. La mise en place de ces infrastructures est une tâche conjointe de l'État et de l'économie. Pour étendre les capacités, il convient de rester attentif aux besoins des entreprises et de la population. Des priorités doivent être fixées en conséquence. Chaque infrastructure a besoin du plus haut degré d'autofinancement possible. L'État définit les conditions-cadre de telle sorte que les différents modes de transport, sources d'énergie et prestataires de services de télécommunication puissent se développer et s'améliorer dans un environnement concurrentiel.

La Suisse doit-elle renoncer à une libéralisation complète du marché de l'électricité ?

Approbation au Parlement



Actuellement, la Suisse n'a ouvert que partiellement le marché de l'électricité aux gros consommateurs. L'ouverture du marché de l'électricité permettrait pourtant de réduire les distorsions du marché. Elle garantirait également la liberté de choix et créerait l'égalité des chances pour les producteurs et leurs clients. Pour de nombreuses entreprises, les prix de l'énergie sont un facteur concurrentiel important, en particulier au niveau international. En outre, l'ouverture du marché a renforcé la concurrence entre les fournisseurs. Toutefois, l'ouverture du marché devrait également favoriser l'innovation et encourager de nouveaux modèles d'affaires. C'est pourquoi economiesuisse s'engage en faveur d'une libéralisation cohérente du marché de l'électricité.

2

Capital humain : prêts pour l'avenir

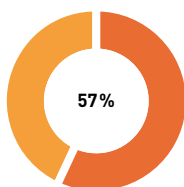
Un marché du travail ouvert et flexible contribue largement à la prospérité de la Suisse. Les entreprises peuvent trouver la main-d'œuvre dont elles ont besoin pour se développer et les travailleurs profitent d'une offre de postes attrayante. Grâce à la flexibilité du marché du travail, les entreprises créent constamment de nouveaux emplois. La population n'est confrontée qu'à un faible taux de chômage. La qualité de la formation et de la recherche en Suisse est d'ailleurs la clé du progrès. Pour rester attrayante à l'avenir, la Suisse doit suivre l'évolution du marché du travail et de la société et continuer à offrir les meilleures conditions-cadre possibles aux employeurs et aux salariés.

La flexibilité du marché du travail est un atout majeur pour la Suisse.

Un marché du travail flexible

En Suisse, le marché du travail fonctionne mieux que dans tous les autres pays ou presque. La plupart des pays du monde nous envient notre faible taux de chômage et nos salaires élevés. Ce succès ne tombe pourtant pas du ciel : La flexibilité du marché du travail constitue une base importante. La situation deviendra plus difficile pour les entreprises dans les décennies à venir, à mesure que la main-d'œuvre potentielle se fera plus rare. Au cours des vingt prochaines années, les babyboomers prendront leur retraite. Comme le nombre de jeunes qui entrent dans la vie active est considérablement plus faible, il y aura une pénurie de main-d'œuvre en Suisse au cours de la prochaine décennie. Cette situation deviendra de plus en plus problématique pour la société suisse. Selon l'Office fédéral de la statistique, il existe aujourd'hui un potentiel non exploité de 830 000 travailleurs environ. Ce potentiel doit être mieux mobilisé à l'avenir. Nous devons également veiller à ce que les travailleurs étrangers qualifiés continuent d'avoir accès au marché suisse du travail à l'avenir.

Soutenez-vous un relèvement de l'âge de la retraite pour les femmes et les hommes ?
Approbation au Parlement



Aujourd'hui, les gens vivent jusqu'à un âge plus avancé que par le passé. Toutefois, le monde du travail et le système de retraite n'ont pas encore été suffisamment adaptés à l'allongement de l'espérance de vie. Les conséquences pourraient être graves : D'une part, notre système de retraite connaît déjà de graves difficultés financières ; d'autre part, l'économie sera à l'avenir confrontée à une pénurie de main-d'œuvre expérimentée et compétente. Face à ces défis démographiques, l'économie suisse appelle de ses vœux une combinaison équilibrée de mesures fiscales et structurelles. De plus, les entreprises doivent faire davantage pour préserver le savoir-faire et l'expérience des travailleurs âgés. Cette position pourrait également avoir des chances au Parlement. Mais pour qu'un relèvement de l'âge de la retraite allège la charge des assurances sociales et se traduise par une augmentation du taux d'activité, celui-ci ne doit pas être dilué par des mesures de compensation disproportionnées.

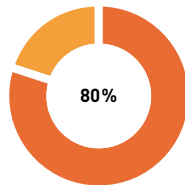
Les dépenses de formation sont un investissement dans l'avenir – elles doivent donc être orientées vers des objectifs à long terme.

Excellence du système de formation

Pour l'économie et la société, le système de formation joue un rôle absolument fondamental. La Suisse politique, culturelle et économique n'existerait pas sans une relève au bénéfice d'une solide formation et dotée d'un esprit d'innovation. La Suisse doit sa force à une école primaire de haute qualité, une forte proportion de formations axées sur le marché du travail et d'excellentes hautes écoles.

Faut-il donner la priorité aux dépenses pour la formation, la recherche et l'innovation par rapport à celles pour l'agriculture, l'aide au développement et l'armée ?

Approbation au Parlement



Les deux tiers des ressources fédérales sont fortement liées. Les moyens restants sont limités. Le secteur « Formation, recherche et innovation » (FRI) est l'un des rares domaines politiques avec peu de fonds liés. Sachant que les investissements dans la formation et la recherche portent leurs fruits à long terme, l'économiesuisse s'engage à faire en sorte qu'à l'avenir, ils restent prioritaires en termes de croissance des dépenses par rapport aux dépenses moins importantes d'un point de vue économique. Le Parlement est ouvert à cela : Donner la priorité au domaine FRI n'est cependant possible que si, en contrepartie, les intérêts particuliers sont systématiquement mis de côté dans les projets concrets.

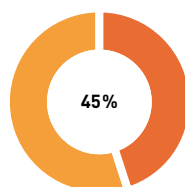
Un système de santé durable et abordable implique davantage de transparence et de concurrence.

Un système de soins de santé axé sur la qualité

Le système de santé suisse est l'un des plus chers au monde, mais se caractérise en même temps par une qualité élevée. L'État exerce une forte influence réglementaire sur le système de santé. L'évolution à long terme des coûts dans le système de santé suisse est une source de préoccupation non seulement pour les contribuables et les payeurs de primes, mais aussi pour l'économie. Pour des raisons économiques, l'augmentation des coûts doit absolument être maîtrisée. D'autre part, les progrès de la technologie médicale et le vieillissement de la population offrent des opportunités de croissance substantielles pour le secteur de la santé. Ces possibilités devraient être pleinement exploitées dans l'intérêt des patients, mais aussi dans ceux de la création de valeur matérielle et de l'emploi.

Faut-il plafonner les coûts annuels de l'assurance maladie obligatoire (AOS) ?

Approbation au Parlement



Un plafonnement des coûts de l'assurance maladie obligatoire est actuellement à l'étude. Un rapport d'experts commandé par le Conseil fédéral a recommandé un tel instrument en 2017 (valeur cible pour les coûts) et le PDC collecte actuellement des signatures pour son initiative populaire en faveur d'un « frein aux coûts de la santé ». Le Parlement ne semble pas être opposé à l'idée d'un frein aux coûts, parce qu'à première vue il semble indolore. Mais un tel frein n'est pas réalisable dans le système complexe des soins de santé, car il entraînerait inévitablement des files d'attente et un rationnement des soins. l'économiesuisse rejette une telle mesure. Les mesures axées sur la qualité et les conventions d'objectifs ont plus de sens et sont plus efficaces.

3

Marchés : le courage d'aller de l'avant avec l'ouverture des marchés

La prospérité de la Suisse repose fortement sur l'ouverture de ses marchés et l'interconnexion internationale de son économie. En tant que nation exportatrice et site de recherche, elle est tributaire d'un excellent accès aux marchés étrangers et d'une main-d'œuvre hautement qualifiée. En tant que petit pays exportateur axé sur l'innovation, la Suisse ne peut cependant pas s'affirmer par le poids de son marché, mais dépend de la réglementation contractuelle de l'accès aux marchés étrangers. Dans un tel environnement, il faut donc beaucoup de courage pour faire preuve d'ouverture.

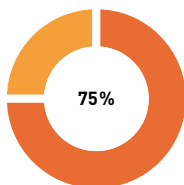
Compte tenu de la grande importance économique de la voie bilatérale, la Suisse est fondamentalement tributaire de bonnes relations avec l'Union européenne.

Accords bilatéraux avec l'UE

Par sa position au cœur de l'Europe, la Suisse se doit de rester en bonne intelligence avec les États de l'Union européenne. Pouvoir accéder sans restriction au marché intérieur de l'UE avec ses 500 millions de consommateurs est indispensable pour les entreprises suisses. L'économie suisse profite à de nombreux égards des accords bilatéraux conclus avec l'UE, de loin notre principal partenaire commercial. Les avantages économiques des accords bilatéraux d'accès aux marchés sont incontestablement d'une grande importance et se chiffrent à 20 à 30 milliards de francs par an. La Suisse a tout intérêt à ce que ces relations reposent sur des bases juridiques solides. Sans une relation réglementée avec l'UE, la valeur des accords d'accès aux marchés existants risque de s'éroder et nous risquons de barrer la voie à d'autres précieux accords.

Approuvez-vous un accord institutionnel avec l'UE pour préserver et développer les relations bilatérales ?

Approbaton au Parlement



La politique européenne de la Suisse va prendre un tournant important dans les mois à venir : La décision pour ou contre le projet d'accord-cadre avec l'UE porte sur l'avenir économique de la voie bilatérale – et donc sur le positionnement de la Suisse en tant que place économique européenne. Les deux tiers environ des parlementaires semblent ouverts à cet accord. Mais l'approbation ne doit pas être subordonnée à de nombreuses conditions strictes. Comme pour tout processus de négociation, des compromis sont nécessaires. Le présent projet est le fruit de négociations réussies, avec de nombreux avantages pour notre pays. C'est pourquoi economiesuisse soutient la conclusion d'un accord institutionnel avec l'UE sur cette base.

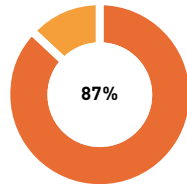
En tant que pays exportateur, la Suisse doit s'engager encore davantage en faveur de l'ouverture des marchés.

Libre-échange

Le marché helvétique est petit. Cela oblige les entreprises suisses à s'imposer sur les marchés internationaux malgré des coûts de production relativement élevés. Quelque 40 % de la valeur ajoutée brute de la Suisse proviennent de l'exportation de biens et de services. Le meilleur accès possible aux marchés mondiaux est ainsi essentiel pour les entreprises suisses.

La Suisse doit-elle conclure d'autres accords de libre-échange et moderniser les accords existants ?

Approbation au Parlement



Le cloisonnement des marchés est actuellement à la mode : Alors que le commerce mondial stagne, le nombre de mesures protectionnistes a fortement augmenté à travers le monde. En l'absence de nouvelles mesures de libéralisation au niveau multilatéral dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les accords bilatéraux de libre-échange gagnent en importance. La Suisse dispose déjà d'un vaste réseau d'accords de libre-échange. economiesuisse s'engage à les adapter en permanence aux exigences actuelles et à les compléter par de nouveaux accords. Les partenaires intéressants pour de nouveaux accords sont notamment les États-Unis ou les marchés émergents comme le Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay), l'Inde, le Vietnam ou la Malaisie.

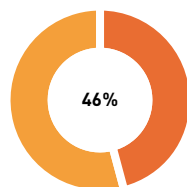
La place économique suisse doit rester attractive et ouverte aux investisseurs étrangers.

Un site d'investissement ouvert

Les investissements étrangers sont un facteur de succès clé pour une économie suisse ouverte qui se distingue par une très forte interconnexion mondiale. Les investissements directs contribuent à doter l'économie de capitaux suffisants, assurent plus d'un emploi sur dix en Suisse et renforcent aussi bien le dynamisme des exportations que l'attrait de la place économique suisse et la capacité d'innovation de notre pays. La prospérité et la compétitivité ne dépendent pas de la structure de propriété des entreprises locales : Il ne s'agit pas de renforcer le contrôle de investissements étrangers, mais d'améliorer les conditions-cadre politiques pour l'activité des entreprises en Suisse.

La Suisse devrait-elle introduire un contrôle étatique des investissements et créer une autorité de contrôle ?

Approbation au Parlement



Face à divers rachats d'entreprises par des sociétés et des fonds souverains chinois, les appels en faveur d'un contrôle accru des investissements étrangers se sont intensifiés en Suisse. Les flux d'investissements étrangers en Suisse devraient être réglementés plus strictement et, si nécessaire, interdits si cela met en danger l'ordre public et la sécurité nationale. Le Parlement a certaines sympathies pour de telles idées. La Suisse dispose déjà d'instruments efficaces pour une protection ciblée des infrastructures et des entreprises particulièrement importantes pour l'économie nationale. economiesuisse rejette donc clairement tout contrôle des investissements par l'État.

4

Écosystème d'innovation : créer des libertés

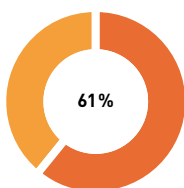
La liberté d'entreprendre constitue le fondement même du succès économique de la Suisse. La concurrence doit jouer et les bonnes idées doivent pouvoir s'imposer. Afin de garantir le fonctionnement de notre économie de marché, il est nécessaire d'examiner en permanence quels services doivent être fournis par l'État et quelles prestations doivent être proposées par le secteur privé. En effet, les bonnes idées ont besoin de liberté pour se développer.

Un État doté de structures allégées ouvre la voie à l'entrepreneuriat privé pour le bien de tous.

La liberté d'entreprendre

Quelles entreprises suisses sont aux mains de l'État et que font réellement ces entreprises ? Il est difficile de répondre à cette question aujourd'hui, car plus de la moitié des prix sont désormais influencés par l'État. Plus d'un cinquième des actifs appartiennent à l'État, qui à son tour fournit un tiers environ de tous les emplois et redistribue plus de 42 % de la création de valeur totale. Selon la Constitution, la tâche de l'État se limite toutefois à créer des conditions favorables pour l'économie privée. Les interventions de l'État doivent se limiter aux domaines où le marché est en échec. Même dans ce cas, la réglementation correspondante doit toutefois être aussi souple et proche de la pratique que possible.

Faut-il empêcher l'avancée d'entreprises étatiques ou proches de la Confédération dans des branches du secteur privé ?
Approbation au Parlement



En Suisse, les sociétés étatiques ne sont plus seulement actives là où le marché est défaillant, et ce depuis belle lurette. L'entreprise d'armement étatique Ruag, par exemple, détient une participation dans une entreprise d'élimination des déchets, les CFF ont créé leur propre compagnie d'assurance et La Poste Suisse et Swisscom exploitent des entreprises actives dans le domaine de la santé. Le financement des entreprises publiques n'est pas à la charge de la politique, mais de la société dans son ensemble. Il ne faut pas oublier que l'État et les entreprises proches de l'État faussent la concurrence de façon inéquitable. *economiesuisse* s'engage à enrayer cette tendance. Il appartient au nouveau Parlement de mettre enfin un terme à la nationalisation rampante des entreprises privées.

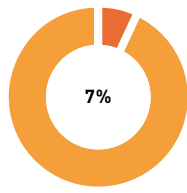
Les instituts de recherche doivent être ouverts et posséder un bon réseau international – la Suisse ne pourra rester un leader de l'innovation au niveau mondial qu'à cette condition.

Un pôle de recherche de pointe

L'excellence de la formation et de la recherche est l'une des clés du progrès. Elle constitue la base de la forte capacité d'innovation de notre pays. La Suisse ne peut être un leader international de l'innovation si elle ne dispose pas d'une recherche solide. Pour un petit pays comme la Suisse, il est particulièrement important de pouvoir bénéficier du capital de savoir accumulé à l'étranger. Les instituts de recherche implantés en Suisse doivent donc être ouverts et travailler en réseau à l'échelle internationale. Mais attention, les innovations ne sont pas créées sur la planche à dessin de l'administration. S'il est impossible de planifier les découvertes et les bonnes idées, il est possible de les favoriser en créant un environnement stable sur la durée et en offrant de vastes marges de manœuvre. Comme les investissements dans la formation et la recherche ne portent leurs fruits qu'à long terme, ils ne devraient jamais être subordonnés à des intérêts politiques à court terme.

La Suisse devrait-elle renoncer à participer au nouveau programme de recherche de l'UE (Horizon Europe) ?

Approbation au Parlement



L'objectif du 8^e programme-cadre de recherche de l'UE, intitulé « Horizon Europe », a pour objectif de promouvoir des idées de recherche innovantes et leur transposition en produits et services commercialisables susceptibles d'améliorer la compétitivité de l'Europe. La participation au plus grand programme de recherche du monde est cruciale pour l'attractivité du pôle de recherche suisse et donc pour la compétitivité de notre place économique. Sans cette association, la Suisse risque de subir des désavantages considérables en tant que site de recherche. *economiesuisse* soutient par conséquent sa participation à Horizon Europe.

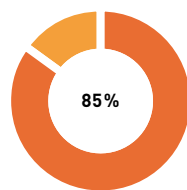
Le succès d'une politique climatique repose sur la capacité d'innovation des entreprises et sur des mesures globales.

Une politique climatique favorable à l'innovation

Le changement climatique est un défi mondial. Dans sa politique climatique, la Suisse s'est engagée à réduire ses émissions de 50 % d'ici à 2030 (année de référence 1990). La moitié des réductions doivent avoir lieu en Suisse. Près de 65 % de la consommation finale d'énergie actuelle de la Suisse concernent encore des combustibles fossiles. L'abandon complet des sources d'énergie fossile ne sera vraisemblablement possible qu'avec des mesures drastiques. Une approche coordonnée à l'échelle internationale laissant de la place aux solutions entrepreneuriales, ouverte aux nouvelles technologies et créant des conditions-cadre favorables à l'innovation est donc requise.

Souhaitez-vous que toutes les entreprises intéressées puissent conclure une convention d'objectifs où elles s'engagent à réduire leurs émissions et obtiennent en contrepartie un remboursement de la taxe sur le CO₂ ?

Approbation au Parlement



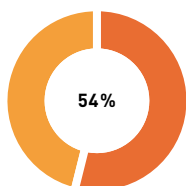
L'abandon des combustibles fossiles est une préoccupation majeure. Cependant, la date de sortie de 2050 a été choisie arbitrairement et constitue une atteinte excessive à la liberté économique. L'objectif fixé aujourd'hui est déjà très ambitieux. Une interdiction totale réduirait la flexibilité nécessaire pour rendre la transition vers une ère de faibles émissions de carbone économiquement supportable et donc non dommageable pour la prospérité du pays. Une alternative consiste à conclure des conventions d'objectifs pour la protection du climat, en combinaison avec une taxe modérée sur le CO₂. Le succès de ces mesures s'est déjà confirmé. Les engagements à réduire les émissions sont prometteurs sur le plan écologique comme sur le plan économique. La réduction des émissions de CO₂ ou des dépenses énergétiques par le biais de conventions d'objectifs permet aussi d'économiser des coûts et de rester compétitif au niveau international. C'est pourquoi *economiesuisse* se mobilise pour que toutes les entreprises aient la possibilité de s'engager à réduire leurs émissions et de se faire rembourser la taxe sur le CO₂.

La numérisation est la base sur laquelle se construit l'avenir – elle a besoin d'espace pour se développer.

Une numérisation d'avenir

Au lieu de discuter d'une taxation fiscale pénalisante pour les caisses de self-scanning, de taxes sur le numérique, d'interdictions du courrier électronique à partir de 19 heures ou du blocage des réseaux pour les concurrents étrangers indésirables, la politique, les entreprises, les milieux scientifiques et la société devraient aborder les questions essentielles ensemble. Le succès futur de notre pays dépendra dans une large mesure de notre capacité à relever les défis liés à la numérisation de manière positive, ouverte et avec beaucoup de confiance en nous.

Soutenez-vous l'introduction en Suisse d'une imposition spéciale pour l'économie numérique ?
Approbation au Parlement



Selon des principes établis en droit fiscal international, l'imposition des bénéfices a lieu là où la valeur ajoutée est générée, c'est-à-dire là où les programmeurs, les développeurs de logiciels et les analystes de données travaillent – et non sur le lieu de consommation. La TVA est au contraire due sur le lieu de consommation. Toutefois, certains pays souhaiteraient également taxer plus lourdement sur le lieu de consommation les bénéfices des entreprises actives au niveau international, via des taxes spéciales sur le chiffre d'affaires généré par les services numériques ou en introduisant une obligation fiscale en cas de présence purement numérique par exemple. Economiesuisse rejette ces tentatives certes populaires, mais problématiques. Des impôts spéciaux sur le numérique calculés sur le chiffre d'affaires constituent non seulement une rupture fondamentale avec le système actuel d'imposition des sociétés, mais aurait également de graves conséquences pour le substrat fiscal de la Suisse.

→ Conclusion : De retour en tête grâce à la politique économique !

La législature 2015–2019 fut globalement placée sous le signe de l'immobilisme. Le recul de la compétitivité de la Suisse face à l'étranger en est le prix à payer aujourd'hui. Une fois de plus, il s'avère qu'un pays qui évolue dans sa zone de confort évite des erreurs grossières, dans le meilleur des cas, mais empêche aussi le progrès. Dans un monde en transformation, la stagnation est finalement toujours synonyme de régression. C'est pourquoi il faut s'employer sans relâche à améliorer la qualité de la place économique suisse.

→ Préserver nos atouts

La Suisse peut s'appuyer sur des fondations stables : Un environnement compétitif et stable constitue la condition préalable au succès économique à long terme de notre pays. Sur la scène internationale, nous continuons de faire partie des premiers. Mais même des fissures en apparence petites dans les fondations peuvent avoir de graves conséquences. L'idée d'un fonds souverain peut ainsi paraître séduisante à première vue. Mais elle viole les principes fondamentaux de la politique économique suisse. De telles attaques contre l'indépendance de la Banque nationale suisse ou contre le fédéralisme fiscal doivent être clairement combattues. La politique ferait bien d'être intransigente sur ces principes.

→ Se préparer pour l'avenir

La Suisse est prospère grâce à ses atouts. La Suisse et sa population doivent se préparer pour l'avenir. En 2030, 53% des 25–64 ans seront titulaires d'un diplôme du degré tertiaire. Les transferts d'emplois vers des branches axées sur la technologie et à forte intensité de connaissances se poursuivent. Simultanément, les plus de 60 ans constituent le groupe d'âge avec la plus forte croissance, et le potentiel de main-d'œuvre en Suisse s'amenuise. La politique doit donc continuer à investir dans la formation. Les structures doivent également devenir plus flexibles : Il faut abolir l'âge de la retraite fixe au niveau actuel ou des quotas fixes pour les ressortissants de pays tiers diplômés d'une haute école en Suisse.

→ **Avoir le courage de s'ouvrir au monde**

En tant que pays exportateur, la Suisse est profondément ancrée dans l'économie mondiale. Dans un environnement de plus en plus instable et incertain du fait des conflits commerciaux internationaux, la stabilité de nos relations avec nos principaux partenaires commerciaux est cruciale. La Suisse joue la montre dans le dossier de l'accord-cadre avec l'UE. La politique ne doit pas se faire d'illusions, c'est tout le dispositif des accords bilatéraux qui est en jeu. Notre approbation ne doit donc pas être subordonnée à une pléthore de conditions strictes. Il faut avoir le courage de reconnaître les compromis qui ont été obtenus et conclure l'accord institutionnel avec l'UE.

→ **Créer des marges de manœuvre**

Une économie et un mode de vie durables influent de plus en plus sur l'agenda politique. La durabilité ne peut cependant pas être ordonnée par l'État. Elle résulte au contraire d'incitations économiques et sociales. Seul un État svelte crée une marge de manœuvre pour l'entrepreneuriat privé, pour le bénéfice de tous. On le voit dans l'exemple de la politique climatique : L'abandon pur et simple des énergies fossiles d'ici à 2050, comme le demandent certains, mettrait grandement en péril notre prospérité. Les questions environnementales exigent elles aussi une approche coordonnée à l'échelle internationale. Cette approche doit accorder une place aux solutions d'entreprise, être ouverte à l'évolution technologique et reposer sur des conditions-cadre propices à l'innovation.



La politique doit sortir de sa zone de confort

Une économie qui tourne à plein régime est considérée aujourd'hui comme allant de soi. Pourtant, notre niveau élevé de prospérité n'est pas acquis. Nous devons rester compétitifs si nous voulons préserver notre prospérité à long terme. Les leviers à actionner en politique économique sont connus : Si la politique pose les bons jalons, elle peut faire beaucoup pour la prospérité de la Suisse.

Durant ces dernières années, la politique a globalement évolué dans sa zone de confort et reporté des décisions désagréables, mais nécessaires. Elle n'a pas relevé l'âge de la retraite ni abaissé le taux de conversion, alors qu'il est évident que ces mesures sont inévitables pour assurer les rentes à long terme et empêcher la redistribution injuste des jeunes vers les moins jeunes. Sur la question de l'accord institutionnel avec l'UE, de nombreux milieux se sont exprimés très tôt de manière tellement négative qu'il n'existait plus guère de marge de manœuvre pour discuter et parvenir à une entente. Ici aussi, la politique doit enfin sortir de sa zone de confort et faire le nécessaire pour que la Suisse reste compétitive.

Souhaitons aux milieux politiques d'en avoir le courage !

La présente publication paraît en français, en allemand et en italien.

Rédaction : Oliver Steimann, economiesuisse

Réalisation : Wernlis, grafische Gestalter, Bâle

Impression : DAZ Druckerei Albisrieden AG, Zurich

Édition : Décembre 2019

© economiesuisse 2019

economiesuisse

Fédération des entreprises suisses
1, carrefour de Rive
Case postale
CH-1211 Genève 3

economiesuisse

Verband der Schweizer Unternehmen
Hegibachstrasse 47
Postfach
CH-8032 Zürich

economiesuisse

Verband der Schweizer Unternehmen
Spitalgasse 4
Postfach
CH-3000 Bern

economiesuisse

Federazione delle imprese svizzere
Via S. Balestra 9
Casella postale 5563
CH-6901 Lugano

economiesuisse

Swiss Business Federation
168, avenue de Cortenbergh
B-1000 Bruxelles



economiesuisse

Initiative de « limitation »

→ Une attaque frontale
contre les
accords bilatéraux

L'initiative dite « de limitation »

- 01 Une attaque frontale contre les accords bilatéraux

Pourquoi les accords bilatéraux sont importants pour nos PME

- 02 Chacun des sept accords apporte des avantages

La production économique ignore les frontières

- 06 L'initiative menace l'excellent positionnement des PME suisses en tant qu'actrices de niches innovantes

En cas d'acceptation, la Suisse se retrouverait les mains vides quasiment du jour au lendemain

- 08 Les délais extrêmement courts prévus dans les dispositions transitoires rendent une solution de remplacement viable impossible à trouver

→ Initiative dite « de limitation » Une attaque frontale contre les accords bilatéraux

Le 17 mai 2020, les citoyens suisses seront appelés à se prononcer sur l'initiative de l'UDC contre les accords bilatéraux (initiative dite « de limitation »). Un oui aurait non seulement de graves conséquences pour les relations de notre pays avec l'UE, mais poserait également des problèmes graves à de nombreuses PME suisses.

L'initiative poursuit deux objectifs clairs. Premièrement, elle vise à mettre fin le plus vite possible à la libre circulation des personnes avec les pays membres de l'Union européenne (UE) et de l'Association européenne de libre-échange (AELE). Deuxièmement, elle veut inscrire dans la Constitution que la Suisse ne pourra plus jamais conclure un accord octroyant des droits de libre circulation à des ressortissants étrangers. Des délais serrés sont imposés au Conseil fédéral et aucune marge de manœuvre ne lui est laissée. En cas d'acceptation, le gouvernement aurait exactement un an pour négocier avec l'UE la fin de la libre circulation des personnes. Si l'accord est encore en vigueur au terme de ce délai, le Conseil fédéral devrait le résilier dans un délai de 30 jours.

→ Fin des accords bilatéraux pour 2021

En cas d'acceptation de l'initiative, le Conseil fédéral devrait donc résilier l'accord sur la libre circulation des personnes au plus tard en juin 2021. Six mois plus tard, les autres accords bilatéraux I tomberaient, en vertu de la clause dite « guillotine ». Selon cette clause, les sept accords sont indissociables. Si l'un d'entre eux est résilié, tous les autres cessent automatiquement de s'appliquer. À la fin 2021, la Suisse se retrouverait donc sans accords bilatéraux I avec l'UE.

→ Pas d'accès au marché sans libre circulation

Ces dernières années, l'UE a fait savoir à plusieurs reprises à la Suisse – de même qu'à la Grande-Bretagne dans le cadre du Brexit – que l'accès direct au marché intérieur européen est indissociablement lié à la libre circulation des personnes. Il faut dès lors bien garder cela à l'esprit lorsqu'on spéculer sur ce que deviendraient les accords bilatéraux sans libre circulation des personnes.

Mai 2020
Date du vote

Mai 2020 – mai 2021
Délai de 12 mois pour négocier avec l'UE

Mai – juin 2021
Délai de 30 jours pour résilier la libre circulation des personnes

Décembre 2021
Les accords bilatéraux I cessent de s'appliquer

Juin – décembre 2021
Les accords bilatéraux I cessent de s'appliquer automatiquement après 6 mois

→ **Pourquoi les accords bilatéraux sont si importants pour nos PME**
Chacun des sept accords apporte des avantages très concrets



« Chez Abionic, nous fabriquons des produits médicaux qui peuvent sauver des millions de vies, et que nous nous apprêtons à exporter dans l'Union européenne. Les accords bilatéraux que l'on utilise pour simplifier l'exportation de ces produits sont extrêmement importants pour nous. Par exemple, l'accord sur les obstacles techniques au commerce facilite la certification et la reconnaissance par l'autorité chargée de la régulation, et nous offre un accès facilité à 28 pays voisins. »

Nicolas Durand, CEO Abionic SA
(Lausanne)

ACCORD SUR LA LIBRE CIRCULATION DES PERSONNES

L'accord sur la libre circulation des personnes est considéré, par une nette majorité d'entreprises suisses, comme le principal élément des accords bilatéraux I, selon plusieurs sondages. Il permet, par exemple, à une petite entreprise industrielle hautement spécialisée de recruter aisément dans l'UE les spécialistes dont elle a urgemment besoin pour fabriquer ses produits. De même, un fabricant de machines-outils complexes peut envoyer ses techniciens installer les machines, former les utilisateurs et assurer la maintenance chez ses clients dans toute l'Europe, sans tracasseries administratives.

ACCORD SUR LA SUPPRESSION DES OBSTACLES TECHNIQUES AU COMMERCE

L'accord sur la suppression des obstacles techniques au commerce garantit, par exemple, qu'une PME suisse de technologie médicale puisse commercialiser un nouveau type d'implants sans devoir procéder à des certifications supplémentaires, longues et coûteuses dans l'UE. Mais il renforce également la position de nombreuses autres PME suisses dans les chaînes de création de valeur internationales, en particulier celles qui ne réalisent pas de produits finis mais, par exemple, fournissent des composants pour véhicules et les livrent ensuite à des constructeurs automobiles de l'UE.

ACCORD SUR LES MARCHÉS PUBLICS

L'accord sur les marchés publics permet à une start-up informatique suisse de participer à des appels d'offres publics des pays de l'UE. Et un fournisseur suisse de composants électroniques profite aussi du fait qu'un constructeur helvétique de matériel ferroviaire remporte l'appel d'offres public d'une ville européenne pour de nouveaux tramways et lui commande des composants supplémentaires.

ACCORD AGRICOLE

L'accord agricole permet à une fromagerie locale d'exporter davantage de fromage à raclette vers l'UE, car il supprime entièrement les droits de douane et les quotas sur le fromage suisse. Tout comme un maraîcher suisse peut vendre des légumes biologiques munis d'un certificat suisse en Allemagne et en France sans contrôles supplémentaires.



© Pierre Vogel

« Coopérer avec l'Union européenne permet, notamment dans le domaine spatial, d'avoir accès à des projets de grande envergure que nous n'accomplirions pas seuls. Dans ce cadre, la participation de la Suisse à des programmes tels que Horizon Europe est fondamentale, pour éviter de nous retrouver isolés en matière de R&D. La coopération européenne est une source stimulante d'innovation pour nos académies et notre industrie. »

Aude Pugin, CEO APCO Technologies (Aigle)

ACCORD SUR LA RECHERCHE

Comme la Suisse participe au programme-cadre européen de recherche en vertu de l'accord sur la recherche, une petite PME suisse a l'opportunité de participer à un projet d'innovation révolutionnaire dans le domaine de la technologie environnementale et peut bénéficier de subventions de l'UE à cette fin. Cet accord permet également de piloter de grands projets de recherche européens depuis la Suisse.

ACCORD SUR LE TRANSPORT AÉRIEN

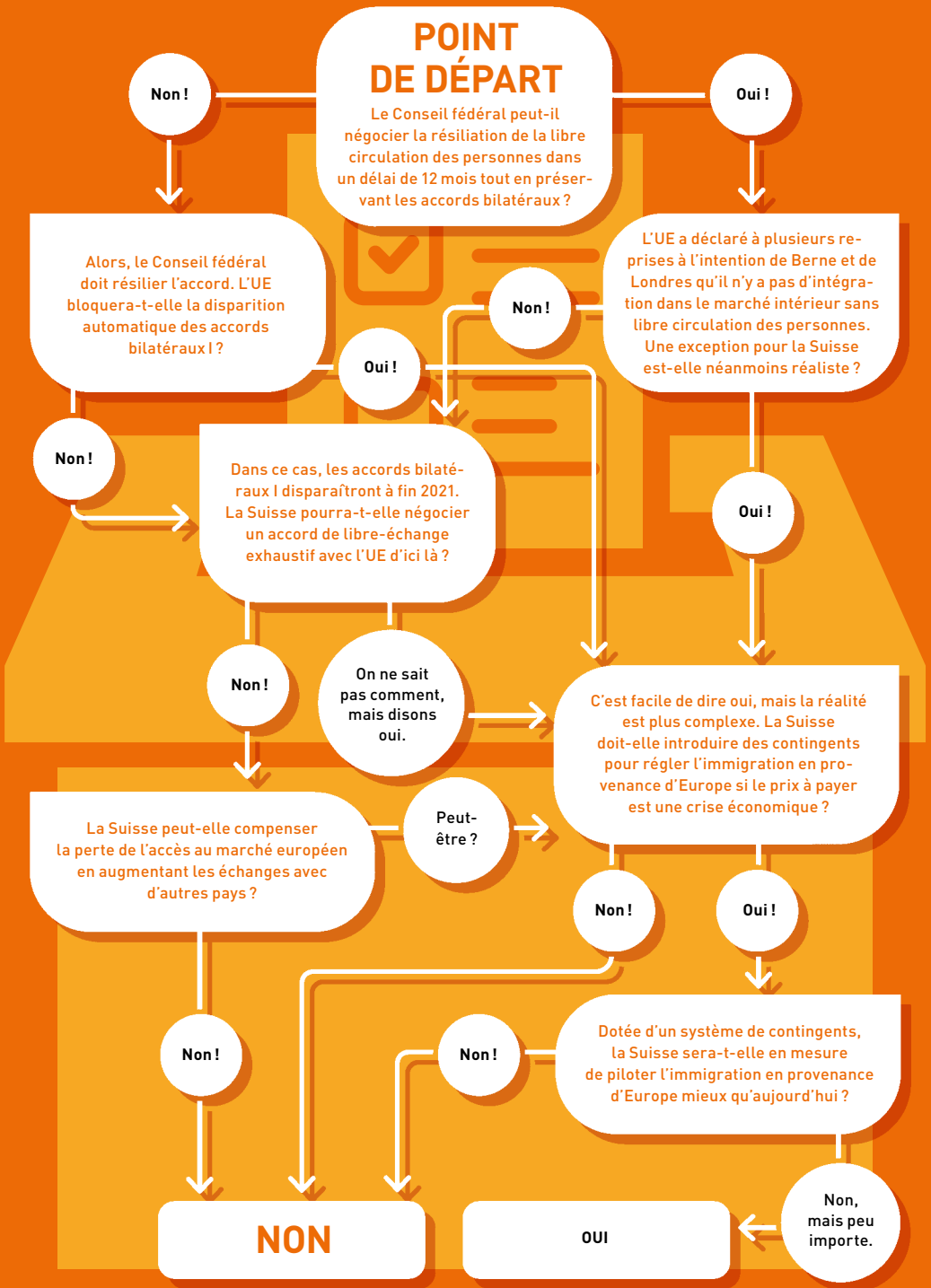
Grâce à l'accord sur le transport aérien, une compagnie aérienne suisse a un accès presque illimité au marché européen du transport aérien. Elle peut donc choisir ses destinations, ses avions et fixer ses propres tarifs. Elle ne peut pas être discriminée par rapport aux concurrents de l'UE en termes de droits d'atterrissage et de redevances aéroportuaires.

ACCORD SUR LES TRANSPORTS TERRESTRES

En vertu de l'accord sur les transports terrestres, une entreprise suisse peut livrer directement des marchandises depuis la Suisse à des clients dans l'UE. S'il obtient des commandes en Europe, il peut réduire le nombre de trajet, de retours à vide.

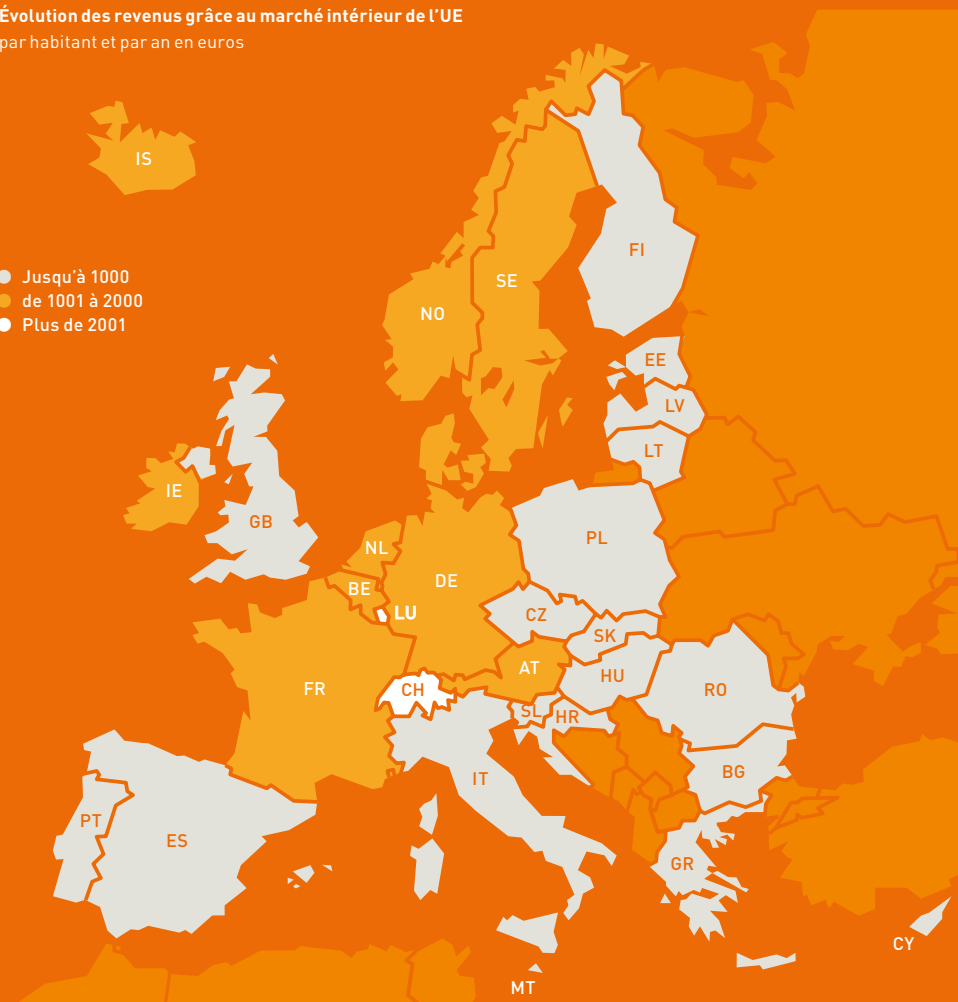


Les accords de Schengen/Dublin ne font pas partie des accords bilatéraux I, mais sont étroitement liés à la libre circulation des personnes. Selon le Conseil fédéral, ils sont également en danger en cas d'acceptation de l'initiative dite « de limitation ». Le visa Schengen a rendu la Suisse beaucoup plus attrayante comme destination pour les visiteurs de pays tiers. Depuis son introduction, les touristes de Chine, d'Inde et du monde arabe passent ainsi davantage de nuitées en Suisse et dépensent entre 310 et 420 francs par jour pendant leur séjour. De nombreux établissements hôteliers suisses ont surmonté la crise du tourisme pendant la période du franc fort (2015) principalement grâce à ces recettes supplémentaires. Le peuple suisse a d'ailleurs confirmé son soutien à Schengen/Dublin lors de la votation de mai 2019, avec 63,7% de oui.



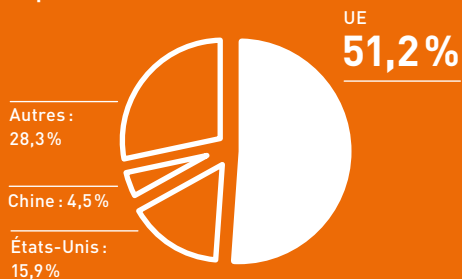
Évolution des revenus grâce au marché intérieur de l'UE
par habitant et par an en euros

- Jusqu'à 1000
- de 1001 à 2000
- Plus de 2001

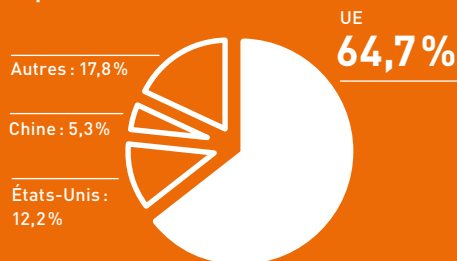


Le marché intérieur de l'UE profite tout particulièrement à la population de petits pays tournés vers l'exportation. Avec une progression du revenu de 2914 euros, la Suisse est la grande gagnante, devant le Luxembourg (2814 euros) et l'Irlande (1894 euros).

Exportations suisses en 2018



Importations suisses en 2018



→ **La production économique ignore les frontières**
L'initiative menace l'excellent positionnement des PME suisses en tant qu'actrices de niches innovantes

La globalisation et la division du travail à l'échelle mondiale ont créé de nouvelles réalités pour l'économie suisse. Le processus de production de biens et de services n'a généralement plus lieu dans un seul pays, mais est organisé au-delà des frontières nationales. Avec ces chaînes de création de valeur internationales, près de la moitié des exportations et des importations suisses ne sont plus des produits finis, mais des composants de produits. En outre, une bonne moitié de ces produits intermédiaires importés ne restent pas en Suisse, mais sont transformés puis réexportés. Dans les relations entre la Suisse et l'UE, le « made in Switzerland » signifie aussi « made in the EU », et vice versa.

LES PME SUISSES PROSPÈRES NE TRAVAILLENT PAS EN SOLO

La Suisse et ses entreprises exportatrices – dont 96 000 PME – font clairement partie des gagnantes de cette évolution. En tant qu'actrices de niches hautement spécialisées et innovantes, elles apportent dans de nombreuses branches des contributions importantes aux réseaux de production européens et internationaux. Des centaines de milliers d'emplois peuvent ainsi être durablement assurés en Suisse, y compris dans les régions les plus reculées du pays.

Cependant, les relations d'affaires transfrontalières nécessitent non seulement des réseaux économiques, mais aussi des réseaux d'accords internationaux. Eux seuls garantissent la sécurité juridique et permettent des partenariats à long terme ainsi que des investissements dans la recherche, la production et les ressources humaines. À défaut de tels accords, la reconnaissance des normes techniques, la disponibilité des spécialistes requis ou la coopération au sein des réseaux internationaux de recherche ne peuvent plus être garanties.

SOUVENT TRIBUTAIRES DE LEUR LIEU D'IMPLANTATION, LES PME SONT PARTICULIÈREMENT TOUCHÉES

Pour les entreprises suisses, les accords bilatéraux sont de loin le plus important réseau d'accords de ce type. L'excellent positionnement des PME helvétiques dans les chaînes de création de valeur internationales est donc directement et sérieusement compromis par l'initiative contre les accords bilatéraux. Contrairement aux grandes entreprises, les PME ont en effet souvent moins de solutions de rechange, sont liées à leur lieu d'implantation et donc, plus dépendantes des fluctuations conjoncturelles.

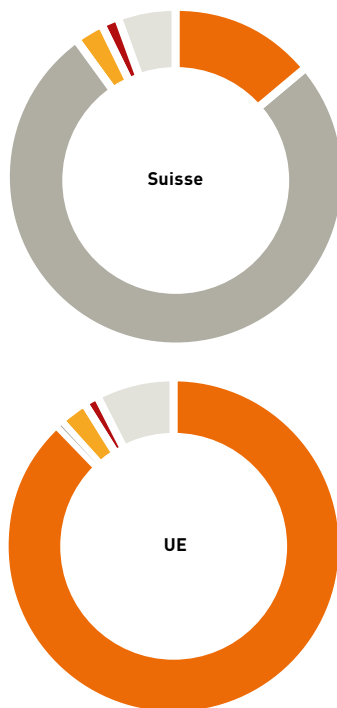


«Aujourd'hui, nous pouvons proposer nos produits sur le marché européen sans devoir surmonter des barrières supplémentaires. Afin que cela reste ainsi, je m'engage contre l'initiative dite « de limitation » et pour la voie bilatérale.»

Dorothee Auwärter,
présidente du conseil d'administration
de KUHN RIKON AG (Zell)

Prestations préalables étrangères pour les biens d'exportation

En % (2015)

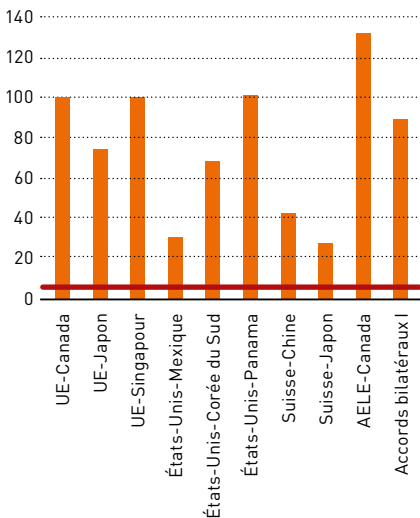


- Biens intermédiaires des pays de l'UE
- Biens intermédiaires de la Suisse
- Biens intermédiaires des États-Unis
- Biens intermédiaires de la Chine
- Biens intermédiaires d'autres pays

Source : OCDE

→ **En cas d'acceptation, la Suisse se retrouverait les mains vides quasiment du jour au lendemain**
Les délais extrêmement courts prévus dans les dispositions transitoires font qu'il est impossible de trouver une solution de remplacement viable

Durée des négociations pour les accords commerciaux
 mois



— Délai maximum pour négocier avec l'UE une solution de remplacement, si l'initiative est acceptée.

Sources : UE, Peterson Institute, SECO

L'initiative contraint le Conseil fédéral à adopter un calendrier très serré : après douze mois, s'il est clair que la libre-circulation des personnes ne peut pas être révoquée, il restera exactement sept mois pour trouver une alternative aux accords bilatéraux, et mettre cette option en œuvre. Puisque la convention AELE avec le Liechtenstein, la Norvège et l'Islande inclut également la libre circulation des personnes, celle-ci devra aussi être renégociée. Pas moins de 29 des 32 accords de libre-échange actuels de la Suisse sont d'ailleurs basés sur cette convention.

AUCUN ACCORD GLOBAL NE PEUT ÊTRE NÉGOCIÉ EN SEPT MOIS

Sept mois, c'est beaucoup trop court pour négocier une alternative équivalente aux accords bilatéraux avec l'UE. Plus un accord est substantiel et plus le nombre d'États impliqués est important, plus les négociations sont difficiles et longues. Il a fallu dix ans, dont sept de négociations, pour que les accords bilatéraux puissent entrer en vigueur après le non à l'EEE en 1992. La ratification de l'accord de libre-échange avec la Chine a pris trois ans et demi. Même les travaux en vue de la conclusion de l'accord de la Suisse avec la Grande-Bretagne, où les deux parties étaient intéressées à trouver rapidement une solution, ont duré plus de deux ans.

S'y ajoutent les processus politiques internes : les négociations doivent se baser sur un mandat du Conseil fédéral incluant le Parlement et les cantons. Le résultat des négociations doit en outre être approuvé par le Parlement et peut, le cas échéant, être suivi d'un référendum. Surmonter tous ces obstacles avant la fin de 2021 est impossible.

economiesuisse rejette clairement l'initiative contre les accords bilatéraux, car elle est dommageable pour l'économie et pour la Suisse :

- Elle met en péril nos relations stables avec l'UE et les États membres de l'AELE et compromet ainsi notre prospérité.
- Elle frappe particulièrement les PME et menace leur position dans les chaînes de création de valeur mondiales.
- Trouver à temps une solution de rechange équivalente aux accords bilatéraux est totalement utopique.

VOS INTERLOCUTEURS SUR CE THÈME



JAN ATTESLANDER

Membre de la direction,
responsable Économie extérieure

jan.atteslander@economiesuisse.ch

+41 44 421 35 30



CARMELO LAGANÀ

Suppléant romand, responsable
de projets Économie extérieure

carmelo.lagana@economiesuisse.ch

+41 22 786 66 81

La campagne combattant l'initiative contre les accords bilatéraux est soutenue par **ouverte + souveraine** – une alliance regroupant plus de 60 organisations de l'économie, de la politique et de la société civile. En novembre 2018, elle a déjà combattu avec succès l'initiative « pour l'auto-détermination » et en mai 2019, elle a fait campagne pour la révision de la loi sur les armes et donc, pour le maintien de la Suisse dans l'espace Schengen/Dublin.

www.initiativecontrelesbilaterales.ch

Impressum

La présente publication paraît en français, en allemand et en italien.

Rédaction : Oliver Steimann, [economiesuisse](http://economiesuisse.ch)

Réalisation : Wernlis, grafische Gestalter, Bâle

Impression : DAZ Druckerei Albisrieden AG, Zurich

Édition : Janvier 2020

©[economiesuisse](http://economiesuisse.ch) 2020

Genève

economiesuisse
Fédération des entreprises suisses
1, carrefour de Rive
Case postale
CH-1211 Genève 3

Zürich

economiesuisse
Verband der Schweizer Unternehmen
Hegibachstrasse 47
Postfach
CH-8032 Zürich

Bern

economiesuisse
Verband der Schweizer Unternehmen
Spitalgasse 4
Postfach
CH-3000 Bern

Lugano

economiesuisse
Federazione delle imprese svizzere
Via S. Balestra 9
Casella postale
CH-6901 Lugano

Bruxelles

economiesuisse
Swiss Business Federation
168, avenue de Cortenbergh
B-1000 Bruxelles